

info **étiers**

DOSSIER : **Le CFA, un outil unique sur le territoire**

SANTÉ / SÉCURITÉ / ENVIRONNEMENT

**Un Conseiller
Développement
Durable**

FORMATION

**Mathieu Hatuata,
jeune diplômé en boucherie**

ÇA VOUS CONCERNE

**Le Pôle Artisanal Panda
prend vie**

La revue de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat • NOUVELLE-CALÉDONIE



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Nouvelle-Calédonie

EN VENTE DANS NOS BOUTIQUES

**TÉLÉPHONIE
& INTERNET
MOBILE [3G / 4G]**



LES  L@GOON

Le service
L@goon

Des solutions
Internet complètes : fixe et mobile

3 boutiques
aux horaires étendus

 **28 88 88** | contact@lagoon.nc | www.lagoon.nc |  **LagoonNC**

BOUTIQUES : DUCOS - PLEXUS | NOUMÉA SUD - SHOP CENTER VATA | KONÉ - CENTRE COMMERCIAL TEARI

L@goon, distributeur Mobilis. Les offres Mobilis, ainsi que l'ensemble des réseaux (dont le réseau 4G) permettant d'accéder à la téléphonie et à Internet depuis un terminal mobile compatible sont des services de l'OPT. Pour bénéficier de la 4G, le client devra souscrire à une offre Internet Mobilis, avoir un terminal compatible 4G et se trouver dans une zone de couverture 4G. À défaut et sous réserve de couverture, le client bénéficiera des réseaux Internet Edge, GPRS et 3G.

SOMMAIRE

4

ACTUS

14

**FORMATION CMA
MÉCANIQUE**

16

**APPRENTISSAGE
BOUCHERIE
MATHIEU HAUATA,
JEUNE DIPLÔMÉ
EN BOUCHERIE**

18

**INFORMATIQUE
ET INTERNET**

21

BON À SAVOIR

- Échéances fiscales et sociales
- La CMA : à quoi ça sert ?

27

DOSSIER

**Le CFA, un outil unique
sur le territoire**

34

ÇA VOUS CONCERNE

Le Pôle Artisanal Panda prend vie

36

**SANTÉ-SÉCURITÉ
ENVIRONNEMENT**

Un Conseiller Développement Durable
et des outils à votre disposition

38

SAVOIR-FAIRE

- Shaper, le mécano des riders
- Un artisan sur le pont

41

ENTREPRISES À VENDRE



ÉDITO



Conjuguons nos efforts pour la formation !

La CMA-NC affirme sa double expertise, apprentissage des jeunes et formation des adultes, avec une nouvelle dynamique, dans des locaux neufs et rénovés, sous une nouvelle appellation. Le Centre de formation de l'artisanat offre un appui fort à nos métiers. Mais les enjeux de la qualification dépassent le cadre de notre seul CFA, et le travail restant à accomplir est important. Il y a en effet un besoin urgent de soutenir et de promouvoir encore l'apprentissage et la formation continue. Les efforts doivent être conjugués en direction des jeunes, pour une valorisation des réussites via l'apprentissage, pour une meilleure orientation au collège vers l'alternance, pour le logement et le transport, pour la mobilité de nos apprentis à l'international. Les efforts doivent également porter vers les maîtres d'apprentissage, en attente d'aides complémentaires pour supporter le coût financier de l'apprentissage, en particulier la 1ère année. Les conditions économiques, moins porteuses, rendent difficile le renouvellement du vivier de maître d'apprentissage. Et sans maîtres d'apprentissage, pas d'apprentis ! N'oublions pas les salariés et chefs d'entreprise, qui souhaitent un accès facilité à la formation en levant les principaux freins, qui sont financiers. Enfin, il est nécessaire que les établissements de formation comme notre CFA, obtiennent des modalités de financement pérennes, et stables, pour une visibilité sur du long terme, et un fonctionnement optimisé. L'apprentissage et la formation continue sont des solutions d'avenir pour nos métiers, pour la compétitivité des entreprises et l'emploi. Cet avenir, la CMA le prépare. Mais elle compte également sur les décideurs de Nouvelle-Calédonie, en charge de la formation, de l'économie, de l'emploi et de la jeunesse, pour encourager et soutenir ses efforts.



Salons à la Maison des artisans

Exposition Talents de femmes

- Du vendredi 19 au dimanche 21 juin
- Découvrez le premier salon « Talents de femme », exclusivement réservé à la créativité féminine des artistes et artisanes du territoire.

23^e Salon 4X4 EXPO

- Du jeudi 25 au dimanche 28 juin

22^e Salon Jardinage et Motoculture

- du jeudi 2 au dimanche 5 juillet

21^e Salon gastronomie et art de la table

- du jeudi 30 juillet au dimanche 2 août

ERRATUM

Une erreur de numéro de téléphone s'est glissée dans le dernier Infométiers. En effet pour joindre l'ADIE Nouvelle-Calédonie, il vous faut composer le 05 05 55 (numéro vert).

Vos rendez-vous en juin et juillet

Permanences Médiation

Un différend avec un client ou un fournisseur ? Une mésentente avec un associé ? Un conflit avec un salarié ? Notre partenaire Orase, expert dans l'amélioration des relations humaines au sein des entreprises, vous propose des permanences :

A la CMA à Nouméa, de 12h00 à 13h30 :

- mardi 7 juillet 2015

En province Nord, de 12h00 à 13h30 :

- jeudi 18 juin 2015 à Koné à la CCI.

+ d'infos :

Auprès d'Orase : 76 48 19 – 76 28 64 – scm@lagoon.nc

Auprès d'un animateur économique de la CMA : 28 23 37



Obtenir un diplôme grâce à votre expérience

Le dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience permet d'obtenir, sans formation et sur la seule base de l'expérience, un diplôme professionnel. Le centre de formation de l'artisanat en tant que point relais conseil, vous informe sur ce dispositif.

Prochain rendez-vous :

En province Nord, à l'antenne CMA de Koné de 16h30-17h30 Contact : Tél. 47 30 14

- Jeudi 18 juin 2015

CréaJeunes : **une formation adaptée**



CréaJeunes, portée par l'ADIE grâce au financement de la province Sud, des mairies de Nouméa et du Grand Nouméa, et d'un partenaire privé, est une formation dédiée aux jeunes de la province Sud pour les aider à passer de l'idée à la création d'entreprise.

Il s'agit, plus en détails, d'une formation gratuite de sept semaines à plein temps, dédiée aux jeunes de 18 à 32 ans, ayant un logement dans le Grand Nouméa pendant la durée de la formation et ayant un projet d'entreprise en province Sud.

L'objectif de cette formation est d'aider les jeunes porteurs de projet à concrétiser leur démarche tout en se formant « au métier de chef d'entreprise », quel que soit leur niveau de formation.

Une information collective est organisée tous les mardis à 8h à l'ADIE (au-dessus de la pharmacie de la Victoire), pour obtenir tous les renseignements nécessaires.

N'hésitez donc pas à profiter de cette opportunité et à vous renseigner auprès d'Isabelle Louveau de l'ADIE afin de participer aux prochaines réunions d'informations ou pour avoir de plus amples renseignements.

Prochaines dates de formations:

- du 18 juin au 6 août 2015
- du 20 août au 8 octobre 2015

Informations et inscriptions : Tél. : 75 00 06 ou 05 05 55 (numéro vert) ou par e-mail : ilouveau@adie.org

Embauchez **un apprenti**

Vous êtes artisan, vous souhaitez former un apprenti et devenir maître d'apprentissage ?

Vous souhaitez renforcer votre équipe et conforter votre compétitivité ? Employer un jeune à $\frac{3}{4}$ temps, en étant exonéré des charges sociales le concernant ? Former un collaborateur selon vos propres techniques et valeurs ? Mais aussi, contribuer à la pérennité du secteur des métiers par la transmission de vos savoir-faire ?

Pour plus d'informations : contactez un chargé de relations entreprises au Centre de formation de l'artisanat, au 25 97 40

Quid de l'innovation artisanale

Dans le cadre du programme PACE-Net Plus (réseau Pacifique-Europe pour la science, la technologie et l'innovation), l'UNIDO (Organisation des nations unies pour le développement industriel) mène une première étude sur le potentiel et les activités liées à l'innovation dans les entreprises calédoniennes. La Nouvelle-Calédonie au travers de son projet de Stratégie Territoriale pour l'Innovation s'associe à cette enquête qui a pour objectif d'identifier les opportunités et les obstacles qui se présentent aux entrepreneurs sur le territoire, en termes d'activités et de politiques d'innovation. Que vous soyez ou non une entreprise qui innove, cette enquête vous est ouverte. En participant, vous serez prioritairement tenu informé de ses résultats et des avancées du projet de Stratégie Territoriale pour l'innovation en NC. Vous serez également invité aux événements à venir sur le thème de l'innovation. Toutes les informations collectées sont strictement confidentielles et ne seront utilisées qu'aux fins de cette étude.

Les entreprises artisanales sont donc susceptibles de recevoir prochainement un questionnaire par email. Vos réponses, même succinctes, seront précieuses pour aider à la définition de cette stratégie. L'innovation pourrait a priori vous sembler éloignée de vos préoccupations, pourtant elle concerne les entreprises de toutes tailles et de toutes activités. Elle peut se traduire par de nouveaux produits mais aussi par des services inédits ou encore par une organisation singulière d'un processus de production... dès lors que ces initiatives profitent au développement de l'entreprise.

Pour toutes questions ou commentaires sur ce sujet, vous pouvez contacter Emilie Giraut, Chargée de mission à la CMA par email : emilie.giraut@cma.nc ou par téléphone au 28 02 69.



Déchèteries : tarif en baisse

En tant qu'artisan vous bénéficiez pour les prochains mois d'un tarif préférentiel pour le dépôt de vos déchets générés par votre activité : rebus de déconstruction, bois, encombrants, carton, papier, plastique, textile... La CSP-Fidélité propose, pour une période de test, un système de pré-paiement sous forme de carnets de tickets, qui permet aux petites entreprises artisanales de payer leurs apports en fonction de leur poids, par tranches de 100 kg. Un ticket est valable pour 100 kg de déchet, quel que soit le type de déchets déposés.

Quel nouveau tarif ?

Le carnet de 10 tickets sera vendu 12 966 F TTC, soit un tarif préférentiel de 1 296 F TTC par tranche de 100 kg déposée sur l'une des trois déchèteries CSP-Fidélité du Grand Nouméa ! (toute tranche entamée restant due intégralement)

Pourquoi ?

Cette offre semble plus adaptée aux contraintes et aux attentes des artisans, en termes de volume, de fréquence des dépôts et de coût. Lancée en décembre pour une durée de 6 à 12 mois, l'opération pourra à l'issue de sa phase de test, être ajustée voire pérennisée.

L'objectif est d'encourager l'utilisation des déchèteries et de favoriser l'émergence de nouvelles bonnes pratiques parmi les professionnels de l'artisanat.

Pour qui ?

Pour les artisans ressortissants de la CMA-NC exclusivement, basés à Nouméa, Païta, Dumbéa et Mont-Dore et pouvant justifier de leur inscription au Répertoire des métiers.

Où ?

Les carnets de tickets sont en vente sur présentation de certains documents, au service clientèle du CTTV (Centre de Transit, Transfert et Valorisation) de Ducos uniquement : 11 rue Pelatan, auprès du service clientèle ouvert de 8h à 12h et de 12h30 à 16h30 du lundi au jeudi (fermeture à 15h30 le vendredi). Les tickets sont acceptés pour les déchèteries de Nouméa (Ducos), de Païta (Gadji) et du Mont-Dore (La Coulée).

Quels documents fournir ?

Clients de la CSP et nouveaux clients devront obligatoirement justifier leur appartenance artisanale en présentant un certificat d'immatriculation au Répertoire des métiers, datant de moins de trois mois, téléchargeable à partir de la page d'accueil du site www.cma.nc en tapant les 6 premiers chiffres du RIDET, ou disponible sur demande à l'accueil du siège de la CMA-NC à Nouville.

+ d'infos : CSP-Fidélité - Service clientèle - Tél. 23 02 76 ou Responsable développement durable de la CMA Tél. 28 23 37

Entreprises : restez à jour

Votre entreprise évolue ? Faites-le savoir ! Toutes les modifications relatives à la vie de votre établissement doivent obligatoirement être signalées dans les meilleurs délais à la Chambre de métiers et de l'artisanat. Un achat ou location de véhicules utilitaires supplémentaires et d'engins divers, un agrandissement de vos locaux commerciaux, l'embauche d'un salarié, un changement d'adresse, de gérance, de téléphone, d'adresse email, la création d'un nouvel établissement, magasin, bureau ou atelier, ... autant de raisons de contacter nos Centres de formalités des entreprises, qui actualisent les données vous concernant. Outre l'aspect réglementaire de ces modifications, leur intérêt commercial va grandissant : vos données apparaissent à jour dans l'annuaire des artisans en ligne mis en place par votre CMA. Consulté par vos clients potentiels, le site Internet leur permet de trouver en quelques clics l'artisan dont ils ont besoin parmi plus de 11 000 entreprises artisanales calédoniennes référencées !

Des modifications à effectuer ?

Contactez votre antenne de la CMA à La Foa, Koné, Koumac et Poinimié. A Nouméa, contactez Ghislaine Chambonnier, Tél : 28 07 49 ghislaine.chambonnier@cma.nc

En 2014, la CMA l'a fait pour vous

- + 11 % de contacts auprès de nos services de développement économique
- Près de 1000 entretiens avec de futurs artisans pour la création de leur entreprise
- 600 personnes stagiaires en formation continue dans les 3 provinces
- 177 adhérents suivis en comptabilité par nos 2 centres de gestion à Nouméa et Koné
- 98 sessions PACKPRO bâtiment et PASSEPORT pour l'économie numérique, ayant bénéficié à 255 artisans
- 50 instances au sein desquelles la CMA est présente pour faire avancer la cause de l'artisanat
- 14 réunions d'information organisées dans 8 communes

En 2014, l'activité de la CMA-NC a été intense ! Votre Chambre consulaire agit au quotidien pour l'artisanat auprès des décideurs, avec les syndicats professionnels, à l'échelle des entreprises mais également aux côtés des artisans.

+ d'infos :

page 22 et 23 de ce numéro d'infométiers, et rapport d'activité 2014 téléchargeable sur www.cma.nc, rubrique documentation / stratégie.

Nouvelle Foire avec le Groupe Fer de Lance Mélanésie

Le Groupe Fer de Lance Mélanésie organise pour la première fois en Nouvelle-Calédonie, la 3ème Foire commerciale du GFLM, qui aura lieu à Nouméa en septembre. Pour rappel, l'édition précédente s'était déroulée à Port-Moresby, en Papouasie Nouvelle-Guinée et a eu un succès retentissant, avec des ventes importantes réalisées auprès des nombreux visiteurs sur la centaine de stands présentés. Des visites d'entreprises sur site, ont également débouchées sur des contacts commerciaux prometteurs.

La Nouvelle-Calédonie, en accueillant cette année cet événement d'envergure internationale, a pour ambition de présenter ses spécificités et ses savoir-faire agricoles, artisanaux et industriels. Notre production locale a en effet des atouts à valoriser à l'échelle de l'arc mélanésien. Bâtiment, agro-alimentaire, textile ... seront donc mis en lumière durant la prochaine foire commerciale : auprès des Calédoniens bien entendu, mais surtout auprès des délégations de représentants des pays regroupés au sein du GFLM (Vanuatu, îles Salomon, Fidji et Papouasie Nouvelle-Guinée). L'objectif est de stimuler les échanges commerciaux dans la zone mélanésienne, de faire connaître nos productions hors de nos frontières, et d'ouvrir des pistes à l'export.

Pour sa foire commerciale, le GFLM compte sur une centaine de stands, qui seront mis gratuitement à disposition des exposants.

+ d'info et participation : contactez Laure LE GALL à la CMA-NC au 28 02 63 et laure.legall@cma.nc

Une enquête dans le secteur du bâtiment sur **les normes de construction**

Le gouvernement de Nouvelle-Calédonie mène une réflexion sur un projet de délibération relative aux normes de construction applicables en Nouvelle-Calédonie.

Actuellement, très peu de normes sont en vigueur sur le territoire, ce qui engendre des malfaçons et litiges avec les assurances, préjudiciables tant aux consommateurs qu'aux acteurs du secteur.

Un état des lieux est donc en cours de réalisation auprès de tous les professionnels de la construction par le biais d'un questionnaire. Les artisans sont invités à répondre à une douzaine de questions (prévoir 15mn environ) sur un document mis en ligne sur le site Internet de la Chambre de métiers et de l'artisanat. Cette enquête permettra d'identifier les normes déjà mises en oeuvre, de pointer les éventuelles difficultés rencontrées dans la connaissance ou l'utilisation de ces normes, et d'étudier les possibilités de transposer certaines normes relatives à des produits ou des procédés importés d'Australie ou de Nouvelle-Zélande. L'objectif de cette démarche est d'assurer aux consommateurs calédoniens une sécurité accrue vis-à-vis des matériaux, des produits utilisés ainsi que de l'ouvrage réalisé.



trées dans la connaissance ou l'utilisation de ces normes, et d'étudier les possibilités de transposer certaines normes relatives à des produits ou des procédés importés d'Australie ou de Nouvelle-Zélande. L'objectif de cette démarche est d'assurer aux consommateurs calédoniens une sécurité accrue vis-à-vis des matériaux, des produits utilisés ainsi que de l'ouvrage réalisé.

Ce projet aura un impact significatif sur votre activité alors n'hésitez pas à donner votre avis en répondant au questionnaire en ligne sur le site www.cma.nc

**Pour plus de renseignements
sur ce questionnaire, veuillez contacter
Emilie Giraut
par email : emilie.giraut@cma.nc
ou par téléphone au 28 02 69.**

Concours : votre enseigne valorisée !



Le concours « Florilège des enseignes calédonniennes » est organisé pour la 3^{ème} année consécutive, par l'Alliance Champlain, en partenariat avec la CCI et la CMA-NC. L'objectif est de récompenser les 3 plus belles enseignes calédonniennes pour leur texte et leur graphisme, et de valoriser les plus belles dénominations, qu'elles soient commerciales ou artisanales. L'enseigne d'activité est un visuel à caractère informatif, publicitaire et décoratif, présentant l'activité du commerçant ou de l'artisan. Le texte de l'enseigne doit être rédigé en français et/ou en langues océaniques du pays, sans mots étrangers ni anglicismes, et doit être porteur de sens. L'enseigne peut être fixe ou mobile. Le concours est ouvert à partir du 15 juillet

Pour participer au concours « Florilège des enseignes calédonniennes », il vous suffit d'envoyer une photo de bonne qualité de l'enseigne, en précisant sa localisation et le type d'activité correspondante, à l'Alliance CHAMPLAIN :

- Soit par courrier : BP 81 33 - 98 807 Nouméa Sud
- Soit par mail : alliance.champlain@offratel.nc

La participation est très ouverte car tout le monde est habilité à présenter des candidats, dans les trois provinces. Ainsi, en 2014, près de 400 photos ont été réceptionnées ! Les 3 membres du jury choisiront ensemble les 5 meilleures parmi une pré-sélection. Une remise de prix sera organisée et les enseignes primées seront valorisées (communiqué de presse, média, magazine et site Internet des partenaires).

L'an dernier le premier prix avait été attribué à H2O Histoire d'eau pour son activité artisanale de laverie-blanchisserie-teinturerie situé au 213 rue Bénégig, haut de Magenta, à Nouméa. Madame Nadia KOUWAHARA avait reçu un Nautile d'Or !

+ d'info :

Auprès de l'Alliance Champlain, association de défense et de promotion de la langue française et des langues océaniques en Nouvelle-Calédonie. Tél : 24 11 59.

Les Mampreneurs



L'association des Mampreneurs a désormais son antenne en Nouvelle-Calédonie. Créée en 2008, ce réseau professionnel regroupe en métropole environ 500 mamans entrepreneures, animées par la volonté de développer leur entreprise tout en préservant la qualité de leurs relations familiales. Les Mampreneurs veulent incarner les valeurs clés de l'économie

actuelle et future, prônant l'adaptabilité, l'évolutivité, l'altérité et la proximité. Le réseau est fondé avant tout sur l'entraide, la valorisation des compétences, la mise en réseau pour rompre l'isolement du chef d'entreprise et le soutien mutuel. Tous les métiers y sont représentés permettant ainsi de créer des synergies qui profitent à toutes.

Les « Mampreneurs NC » organiseront chaque premier lundi du mois « des Mam Cafés » des rencontres entre les adhérentes de l'association, l'occasion d'échanges, de partage d'expérience et de convivialité. Le premier Mam Cafés aura lieu le 1^{er} juin 2015 au siège de l'antenne régionale des « Mampreneurs NC », 11 impasse Minniti, à Nouméa, de 8h à 10h.

Plus d'infos auprès de Stéphanie Prevost, responsable de l'antenne Mampreneurs NC

Tél. : 50 59 38 email : caledonie@reseau-mampreneurs.com

Structurer la filière numérique

Think.IT est une grappe d'entreprises calédonniennes qui rassemble une vingtaine d'entrepreneurs du secteur numérique (communication digitale, développement et intégration de logiciels, fournisseurs d'accès, consulting, câblage télécoms ...). Leur volonté est d'oeuvrer à la structuration durable de



la filière numérique, de créer des emplois, de former et enraciner la compétence en Nouvelle-Calédonie, mais aussi de développer et promouvoir un pôle d'excellence et d'innovation numérique calédonien rayonnant à l'international. Tous les professionnels et entreprises désireuses de travailler de façon collaborative, de mutualiser les moyens et de porter des projets structurants sont les bienvenus.

Contact : Pierre-Marie MALLET : pimm1968@gmail.com



CONVENTION PRO.BCI, SERVICE COMPRIS !

Tous les services utiles à la gestion de **votre compte professionnel** regroupés dans **une convention souple et pratique.**



Compte à vue



Carte bancaire



Banque en ligne



Autorisation de
découvert

+ d'info au **256 990**
coût d'un appel local

► www.bci.nc



Groupe BRED

Banque Calédonienne d'Investissement • SAEM au capital de 7,5 milliards XPF
Siège social : 54, avenue de la Victoire - BP K5 - 98849 Nouméa Cedex
Tél. 25 65 65 - Fax (687) 27 40 35 • RCS Nouméa 56 B 015 479 - Ridet n°0 015 479 001

ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN

Foires locales : Réservez votre place !

Les Foires locales sont des vitrines uniques pour ceux qui souhaitent vendre, se faire connaître et nouer de nouveaux contacts. Vous souhaitez exposer vos savoir-faire et produits locaux sur les prochaines foires ? Anticipez vos productions, profitez des partenariats noués par votre CMA-NC, bénéficiez d'un coup de pouce financier, et réservez vos fins de semaine pour ces 3 rendez-vous incontournables :

• Foire de Bourail

Dates : les vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 août 2015

Visiteurs attendus : 17 000 en 3 jours

Nombre de stands disponibles : 40 stands disponibles pour les artisans de la production et les artisans d'art, dans un Hall dédié (hors alimentaire). Les artisans du Nord et des îles sont les bienvenus.

Prix du stand : 10 000 F, au lieu de 20 000 F (10 000 F pris en charge directement par votre Chambre de métiers et de l'artisanat)

Deux conditions requises :

Disposer d'une assurance responsabilité civile professionnelle pour les 3 jours de la Foire.

Et fournir avec le dossier d'inscription votre certificat d'immatriculation au Répertoire des métiers,

Concours artisanat : si vous souhaitez participer au concours pour votre stand artisanal, n'oubliez pas de le préciser sur votre dossier d'inscription. Trois prix seront attribués.

Hébergement : possible à l'internat de Bourail au prix de 500 F la nuit. Renseignements et inscription auprès du Comité de Foire
Clôture des inscriptions : juin 2015

Contact pour obtenir votre dossier d'inscription : Comité de Foire - tél : 41 21 04 et . Précisez que vous êtes artisan et que vous souhaitez bénéficier de la remise CMA-NC.

Contact pour obtenir la remise CMA : Antenne CMA de La Foa - Christian FUZIVALA, Tél : 46 52 86 et lafoa@cma.nc

• Foire du Pacifique

Dates : jeudi 17, vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 septembre

Lieu : au centre culturel de Boulari, avec cette année La Nouvelle-Zélande en invité d'honneur.

Visiteurs attendus : 30 000 visiteurs sur 4 jours, lors de l'édition 2014 baie de la Moselle.

Nombre de stands disponibles : 25 stands disponibles à prix négociés, dans un hall dédié pour les artisans des métiers d'art, alimentaire, ou métiers des services

Avantage : Un tarif réduit de 40 % pour la location de stands de 7 m2, soit 66 000 F.

Clôture des inscriptions : août 2015

Contact pour obtenir votre dossier d'inscription : Rezomédias. Tél. : 28 63 01/77 19 72/95 98 79 et rezomadias@gmail.com

• Foire de Koumac et du Nord

Dates : jeudi 24, vendredi 25 et samedi 26 septembre

Visiteurs attendus : 16 000 visiteurs annoncés lors de la dernière édition en 2013.

Nombre de stands disponibles : Pas de limite de place pour les stands des artisans, y compris alimentaires.

Prix du stand : 7 500 F, au lieu de 15 000 F (7 500 F pris en charge directement par votre Chambre de métiers et de l'artisanat)

Concours artisanat : si vous souhaitez participer au concours pour votre stand artisanal, n'oubliez pas de le préciser sur votre dossier d'inscription. Trois prix seront attribués.

Hébergement : possible au camping du Lagon

Clôture des inscriptions : août 2015

Contact pour obtenir votre dossier d'inscription : Comité de Foire , à contacter par mail : foiredkoumac@gmail.com. Précisez que vous êtes artisan et que vous souhaitez bénéficier de la remise CMA-NC.

Contact pour obtenir la remise CMA : Antenne CMA de Koumac - Arielle PINDON, Tél : 47 68 56 et lafoa@cma.nc

NB : Les inscriptions sont en cours, transmettez rapidement votre dossier complété, auprès du Comité de Foire. Votre inscription ne sera définitive qu'après réception du dossier et du règlement, et sur confirmation du Comité ! Pour bénéficier de l'aide financière de la CMA-NC, transmettez avec votre dossier d'inscription votre attestation Répertoire des métiers, qui prouve de la nature artisanale de vos productions. Ce document est téléchargeable à partir de la page d'accueil du site www.cma.nc, ou rapprochez-vous de l'antenne CMA la plus proche.

Et si maintenant vous pouviez suivre tous vos colis jusqu'au bout du monde?

NOUMÉA

Audrey, secrétaire, a envoyé des échantillons à son client. Sur www.opt.nc, elle a pu les suivre jusqu'à leur livraison.

TOKYO

Mikio, chef d'entreprise, a bien reçu la marchandise. Grâce au numéro que lui a communiqué Audrey, il a suivi son colis sur www.opt.nc



Prioritaire ou économique ?
Consultez les tarifs sur www.opt.nc ou dans votre agence OPT.

Le monde à portée de main

DES PROS AU SERVICE DES PROS NOS VÉHICULES UTILITAIRES



— PARTENAIRE OFFICIEL DES CAGOUS —

CITROËN BERLINGO



Jusqu'à 890 Kg
CHARGE UTILE



Jusqu'à 4,1m³
VOLUME UTILE



Jusqu'à 1,25m
HAUTEUR UTILE



Jusqu'à 3,25m
LONGUEUR UTILE

+ LES POINTS FORTS

- Jusqu'à 3 places avant
- Une large porte latérale coulissante
- Des portes arrières battantes asymétriques
- Un espace central avant libéré
- La Connecting Box (kit main libre + port USB)
- Des consommations et émissions de CO2 records
- Protection sous moteur

En Nouvelle-Calédonie, le Citroën Berlingo est
un des **leaders** du petit fourgon utilitaire !

www.citroen.nc

CRÉATIVE TECHNOLOGIE



Tél. : 41 40 70

Koné - NC Motors : 46 61 61 / Bourail - Profil pacifique : 46 52 50 / Koumac - YC Locations : 99 08 30 / Poindimié - Parkauto : 77 66 29



Agenda : restez à jour

• ADMINISTRATION/GESTION

● GESTION 1

Païta : 1^{er} au 02 juillet

Nouméa : 06 au 07 juillet

Koumac : 08 au 09 juillet

2 jours soit 16 heures – tarif : 15 000 Cfp

Pour comprendre les mécanismes de la comptabilité d'entreprise. Pour acquérir les bases de la comptabilité simplifiée avec le logiciel EUREKA ou sur support papier.

● GESTION 2

Koné : 06 au 07 juillet

2 jours soit 16 heures – tarif : 15 000 Cfp

Pour effectuer les opérations courantes conduisant à l'élaboration du bilan et compte de résultat. Pour comprendre et évaluer la santé financière de son entreprise.

● DEVIS FACTURES EUREKA

Koné : 1^{er} juillet

La Foa : 08 juillet

Koumac : 10 juillet

1 jour soit 07 heures – tarif : 15 000 Cfp

Apprendre à réaliser des devis et des factures, leur suivi et leur recouvrement. Pour acquérir les compétences pour l'utilisation du logiciel Eureka DEVIS- FACTURES

● APPELS D'OFFRES

Nouméa : 15 au 16 juillet

2 jours soit 14 heures – tarif : 33 000 Cfp

Pour appréhender les Marchés Publics et être capable de répondre à la commande Publique.

● MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Koumac : 03 au 04 juin

Nouméa : 15 au 16 juin

2 jours soit 14 heures – tarif : 15 000 Cfp

Pour mieux connaître le statut de l'apprenti et optimiser la formation de l'apprenti pendant son cursus scolaire.

● AIDE A L'EMBAUCHE

Nouméa : 22 juin

1 jour soit 08 heures – tarif : nous consulter

Pour connaître les sources du droit du travail et connaître les obligations sociales de l'employeur.

● MANAGEMENT DU PERSONNEL

MARÉ : 09 juillet

LIFOU : 28 juillet

2 jours soit 16 heures – tarif : nous consulter

Pour accompagner le responsable dans la mise en place d'un management efficace de ses collaborateurs.

Renseignez-vous !

● Pour qui ?

Nos formations s'adressent à un large public : artisans, conjoints d'artisan, salariés, chefs d'entreprise, personnes en insertion professionnelle...

● Où s'inscrire ?

Nouméa : Centre de Formation Lucien Mainguet, 1 rue Juliette Bernard - Nouville : de 8h à 12h et de 13h à 17h, du lundi au jeudi et le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h
Tél. : **25 97 40** Email : formation@cma.nc

Pour une formation en province Sud : contactez Maxime Fabre, **25 97 40**

Pour une formation en province Nord et dans les îles Loyauté : contactez Romain Agosti, Antenne CMA Koné : **47 30 14**

● Consultez toute l'année le planning des formations en ligne !

Rendez-vous sur www.cma.nc

● INTERNET ET MESSAGERIE POUR DEBUTANT

Nouméa: 03 au 04 juin

La Foa: 22 au 23 juin

Poindimié: 1^{er} au 02 juillet

2 jours soit 14 heures – tarif : 31 000 Cfp

Pour utiliser les ressources d'Internet au quotidien et faciliter ses recherches. Pour configurer puis envoyer et recevoir des messages électroniques.

● INITIATION À L'OUTIL INFORMATIQUE

Nouméa: 29 juin

Poindimié : 03 juillet

1 jour soit 8 heures – tarif : 18 000 Cfp

Pour se familiariser avec l'outil informatique. Pour découvrir le WEB et WORD

● CREER LA PAGE FACEBOOK DE VOTRE ENTREPRISE

Koné : 08 juin

Poindimié : 10 juin

Nouméa : 30 juillet

1 jour soit 08 heures – tarif : 18 000 Cfp

Pour apprendre à créer une page Facebook professionnelle, la configurer et la mettre à jour.

● AMELIORER SA VISIBILITE SUR FACEBOOK

Nouméa : 09 juin

Koné : 09 juin

Poindimié : 11 juin

1 jour soit 08 heures – tarif : 18 000 Cfp

Pour cibler son message et adopter le ton juste. Améliorer sa visibilité sur le réseau social et maîtriser le mode de fonctionnement, les outils et les spécificités du réseau social.

• FORMATIONS SPÉCIFIQUES ET TECHNIQUES

● TRP (TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES)

Nouméa : 22 au 26 juin

Koné : 20 au 24 juillet

5 jours soit 38 heures – tarif : 59 000 Cfp

Pour les entrepreneurs ou futurs entrepreneurs de transport routier de personnes.

● HABILITATION ELECTRIQUE

Koné : 05 juin

1 jour soit 07 heures - tarif : 17 000 Cfp

Pour préparer le personnel électricien chargé d'assurer des travaux ou des dépannages à exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension et/ou haute tension.

● MAINTENANCE CLIMATISATION

Koumac : 22 au 23 juin

Nouméa : 1^{er} au 2 juillet

2 jours soit 14 heures - tarif : 39 000 Cfp

Pour déterminer et résoudre les dépannages d'une climatisation.

● SOUDURE

Nouméa : 06 au 08 juillet

3 jours soit 20 heures - tarif : 49 000 Cfp

Pour réaliser des assemblages et des profilés en acier (SAEE).

● TEINTURE SUR TISSUS

Nouméa : 15 au 19 juin

5 jours soit 35 heures - tarif : 72 000 Cfp

Pour acquérir les techniques de peinture sur tissus Gutta (Serti).

Pour pratiquer les techniques Héliographie. Pour s'initier à la sérigraphie.

● HYGIENE ALIMENTAIRE

Nouméa : 08 juin

Koné : 15 juin

1 jour soit 08 heures - tarif : 21 000 Cfp

Pour sensibiliser sur les bonnes pratiques d'hygiène alimentaire. Pour détecter et maîtriser les risques en alimentaire.

● MECANIQUE TECHNOLOGIE PNEUMATIQUE

Nouméa : 08 juillet

1 jour soit 08 heures - tarif : 17000 Cfp

Pour réaliser les opérations de maintenance sur un pneumatique et effectuer la réparation d'un pneumatique sur véhicule.

• FORMATIONS SANTÉ-SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

● EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (EVRP)

Nouméa : 09 au 10 juillet

2 jours soit 16 heures - tarif : 42 000 Cfp

Pour acquérir des méthodes et techniques pour identifier les risques dans l'entreprise et y apporter les réponses adaptées.

● SENSIBILISATION AMIANTE ENVIRONNEMENTAL

Koumac : 16 juin

½ journée soit 4 heures - tarif : 15 000 Cfp

Connaitre les bases de la réglementation amiante et être capable d'identifier les activités susceptibles de libérer des poussières.

● SENSIBILISATION AMIANTE BATIMENT

Koumac : 16 juin

½ journée soit 4 heures - tarif : 15 000 Cfp

Connaitre et évaluer les risques auxquels vous êtes exposés, mettre en œuvre le plan de prévention.



PUISSANCE ET FIABILITÉ
BT-50
à PARTIR DE
3 190 000^F

150 cv BVM
Existe aussi en 200 cv
BVM ou BVA

REPRISE⁽¹⁾
de votre ancien
véhicule

Parking Hickson
Magenta 24 39 20 - Vallée du Tir 24 39 30

Photo non contractuelle

Yellow box

FORMATION CMA

MECANIQUE

EN 2015, LA CMA-NC PROPOSE QUATRE FORMATIONS SPÉCIALISÉES DANS LE DOMAINE DE LA MÉCANIQUE.

• MECANIQUE UTILISATION D'UN APPAREIL DE DIAGNOSTIC

Public concerné :

- Artisans, porteurs de projet, tout public
- Personnel d'atelier de réparation automobile

Objectifs :

- Savoir installer et manipuler l'appareil de diagnostic ACTIA
- Effectuer une lecture et un effacement des défauts
- Lire les paramètres

• MECANIQUE TECHNOLOGIE CLIMATISATION

Public concerné :

- Artisans, porteurs de projet, tout public
- Personnel d'atelier de réparation automobile

Objectifs :

- Réaliser les opérations de maintenance sur la climatisation
- Effectuer la réparation sur la climatisation sur un véhicule automobile

• MECANIQUE TECHNOLOGIE FREINAGE

Public concerné :

- Artisans, porteurs de projet, tout public
- Personnel d'atelier de réparation automobile

Objectifs :

- Réaliser les opérations de maintenance sur les freins
- Effectuer une réparation sur les freins d'un véhicule
- Maîtriser les techniques de maintenance et de réparation sur les freins

• MECANIQUE TECHNOLOGIE PNEUMATIQUE

Public concerné :

- Personnel d'atelier de réparation automobile

Objectifs :

- Réaliser les opérations de maintenance sur un pneumatique
- Effectuer la réparation d'un pneumatique sur véhicule

Lieux :

Centre de Formation Lucien Mainguet à Nouville
Antennes CMA Koné, Koumac, La Foa, Poindimié

Dates :

Planning des formations sur notre site www.cma.nc

Contacts :

Province Sud : 25 97 40
maxime.fabre@cma.nc
Province Nord et Iles Loyauté :
47 30 14
romain.agosti@cma.nc



Durée : 8 heures (1 journée)

Horaires : 7h-16h

Nbre de stagiaires : de 6 à 8 personnes

Tarif : 18 000 cfp



POUR 50 F CFP PAR JOUR,⁽¹⁾
GROUPAMA
M'INDEMNISE
EN CAS D'ACCIDENT
GRAVE



ASSURANCE DE LA PERSONNE
2+
MOIS OFFERTS
 l'option
GAV PRO OFFERTE⁽²⁾
 Jusqu'au 31/12/2015
 JUSQU'AU 5106

JUSQU'À
240 MILLIONS F CFP

GARANTIE DES ACCIDENTS DE LA VIE

Avec le contrat GAV Groupama, ce sont tous les accidents du quotidien : domestiques (chute, brûlure, coupure...), loisirs (sports, bricolage...), médicaux, scolaires, agressions... entraînant une invalidité permanente ou le décès qui sont couverts. Et parce qu'un accident peut survenir n'importe où et n'importe quand, Groupama vous protège aussi en cas d'accidents survenus dans le cadre de votre vie professionnelle⁽³⁾.

2 MOIS GRATUITS sur tous les contrats d'assurance de la personne

Complémentaire Frais de Soins, Garantie des Accidents de la Vie, Arrêt de travail, Invalidité, Décès.



Toujours là pour moi.

Devenez client
 ☎ **25 55 00**

Offre valable jusqu'au 5 juin 2015 pour toute nouvelle souscription au contrat CAPITAL SANTÉ ou GAV. Hors contrats collectifs. Pour les conditions et limites des garanties, se reporter au contrat. GAN OUTRE MER IARD - SA au capital de 7 807 392 euros. 344 877 881 RCS Paris. 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris. Entreprise régie par le code des assurances. Document et visuels non contractuels. Avril 2015. ⁽¹⁾Formule solo à 5% d'invalidité pour 18 116 F cfp par an, tarif 2015. ⁽²⁾Pour toute souscription au contrat GAV avant le 05/06/2015, soumise à un engagement jusqu'au 31/12/2016. ⁽³⁾Option «Pro» réservée aux travailleurs non salariés, à l'exclusion de certains métiers.



ROBUSTESSE - FIABILITE - PERFORMANCE

ISUZU
OFFRES PROS



ISUZU
TRUCK 3,5T

AU PRIX EXCEPTIONNEL DE

3 995 000 F^{HTG}*

NOUVEAU ISUZU D-MAX
VERSION STANDARD

AU PRIX DE

2 695 000 F^{HTG}*

ISUZU
TRUCK 8T

AU PRIX EXCEPTIONNEL DE

5 795 000 F^{HTG}*



ISUZU PRO Jérôme Cervilla au **41 47 62**

*Offres réservées aux professionnels. Prix hors frais de mise à la route. Photos non contractuelles.

BOUCHERIE

**Mathieu Hauata,
jeune diplômé en boucherie**

Pourquoi avez-vous choisi le métier de boucher ?

Mon père est lui-même boucher. Plus jeune, il m'arrivait de lui donner la main le week-end, il avait besoin d'aide et cela m'a permis de découvrir le métier. Cela m'a plu et je me suis orienté vers le CAP boucherie du CFA de la CMA-NC. J'aime dépecer, désosser et surtout découper les morceaux et les décorer pour les mettre en valeur en vitrine pour les clients.

Comment se sont passées vos années de formation au Centre de formation de l'Artisanat ?

Cela s'est super bien passé ! Notre formateur est très compétent dans son métier. Il nous a appris plein de choses, nous sommes allés au-delà du programme. Par exemple, nous avons eu des enseignements en charcuterie traiteur et des notions de cuisine, avec les temps de cuisson.

Vous avez fait vos 3 ans d'appren- tissage dans une boucherie à Lifou et votre maître d'apprentissage n'était autre que votre père... comment cela s'est-il passé ?

Je m'entends bien avec lui, ça se passait donc bien aussi au travail. Quand je suis à la boucherie, c'est mon patron, à la maison, c'est mon papa !

A l'issue de votre CAP boucherie, vous avez été récompensé pour l'excellence de votre parcours par les Trophées de l'apprentissage. Qu'avez-vous ressenti à l'annonce de cette nouvelle ?

J'étais assez fier de moi ! J'avais entendu parlé de cette remise de prix pour les meilleurs apprentis de l'année. J'avais envie de sortir du CFA avec la fierté de mes parents, de toute ma famille.



Je m'étais donc fixé l'objectif de faire partie des lauréats. Durant ces trois ans, j'ai donné le meilleur de moi-même et ça a payé.

Avec les deux autres lauréats vous remportez un séjour dans une en- treprise en métropole. Vous partez pour 3 semaines dans une bouche- rie d'Angers. Qu'attendez-vous de ce stage ?

J'ai encore plein de choses à approfondir dans mon métier. Grâce à ce voyage offert par le CFA je vais vivre une nouvelle expérience. Mon formateur m'a orienté vers la préparation pour apprendre à être plus original. J'espère faire du ficelage, apprendre à décorer les préparations avec des légumes, des épices... Je serai dans une boucherie située dans un grand supermarché d'Angers. Cela va me changer d'être dans une boucherie de ville.

Quels sont vos projets maintenant que vous êtes diplômé ?

J'ai signé un CDD jusqu'en juillet chez Lifou Fraîcheur. Ensuite, je vais travailler avec mon père qui ouvre avec un associé sa propre boucherie au Pont-des-Français. Elle sera située elle aussi dans un supermarché. Ça va être un changement. A Nouméa, les attentes des clients sont plus diverses, les cuisines sont plus variées. A Lifou, on ne vend pas beaucoup de morceaux dédiés à la cuisson lente pour des bourguignons par exemple.

Et dans quelques années, j'espère avoir ma propre boucherie.

Rencontres **au CFA**

Afin de renforcer les liens entre le CFA, les maîtres d'apprentissage et les parents, et d'encourager les apprentis dans leur parcours de formation, des rencontres par spécialité ont été organisées au Centre de formation de l'Artisanat aux mois d'avril et mai derniers. Elles ont aussi été l'occasion de faire découvrir les plateaux techniques, les outils pédagogiques utilisés et d'échanger avec les formateurs sur le déroulement et le contenu des enseignements.



Les lauréats en métropole

Entre les mois d'avril et juin, les trois lauréats des Trophées de l'apprentissage ont effectué leurs stages en métropole. Des séjours offerts par le CFA, en partenariat avec la province Sud, en récompense de l'excellence de leurs parcours. Audrey Coulson, diplômée d'un BP Coiffure aura été la première à décoller. L'école Saint Louis, Académie de coiffure internationale, puis le Centre de Formation Kérastase l'ont accueillie dans leurs murs. Rodolphe Roumagne, diplômé d'un BP Installation des Equipements Electriques, a effectué un stage à l'AFPA de Champs sur Marne en vue d'intégrer une formation de « technicien de bureau d'études en électricité ». Enfin, Mathieu Hauata, diplômé d'un CAP Boucherie aura perfectionné ses apprentissages dans une boucherie de province, à Angers. Tous trois ont été accueillis par la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris avant d'être orientés vers leurs lieux de stages.



CHARPENTE MÉTALLIQUE - CHAUDRONNERIE - SOUDURE ALU/INOX

ENTREPRISE
LAIGLE Norbert

18, Morcellement Joseph - BOULOUPARIS
BP 1107 - 98812 TOMO
Tél./Fax 35 42 04 - Gsm 78 65 42

10 bonnes raisons de s'afficher sur Facebook

COMME BEAUCOUP DE TPE, LES ARTISANS ONT BESOIN DE COMMUNIQUER MAIS SOUVENT PAS DE BUDGET POUR LE FAIRE... LA PARADE ? ETRE PRÉSENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET NOTAMMENT SUR FACEBOOK...VOICI 10 BONNES RAISONS DE REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ :



1/ L'inscription et l'utilisation de Facebook sont gratuites.

Les petits budgets peuvent enfin s'offrir une stratégie de communication numérique !

2/ Facebook fait partie des réseaux les plus fréquentés et les plus dynamiques, un calédonien sur deux y est déjà inscrit. Ce qui en fait le medium idéal pour développer sa notoriété et accroître sa visibilité.

3/ Pour communiquer sur votre actualité : lancement d'un produit ou d'un service, organisation d'un événement, d'un jeu concours, offre commerciale...

4/ Pour donner une image moderne et active de votre entreprise en publiant et partageant des informations en images et en vidéos.

5/ Pour trouver des clients, des partenaires mais aussi recruter des collaborateurs. Les informations présentes sur votre profil se propagent rapidement et en masse grâce aux fameux « J'aime ». C'est ce que l'on appelle le emarketing viral.

6/ Pour maintenir le contact avec vos anciennes et nouvelles relations professionnelles, les fidéliser, en assurant une présence à l'esprit grâce à la publication de « posts » réguliers.

7/ Pour collecter des « avis » positifs sur vos produits ou prestations de service. Ayez le réflexe de demander à vos clients s'ils sont satisfaits et s'ils acceptent de publier leurs avis sur votre page Facebook.

8/ Pour améliorer votre référencement sur Internet. Google indexe les profils et pages des membres Facebook. Autrement dit, les internautes qui effectuent une recherche Google avec par exemple la requête « votre entreprise » pourront accéder à votre profil et vos pages Facebook depuis le moteur de recherche.

9/ Pour réaliser de façon simple et rapide des sondages d'opinion, des mini-enquêtes, afin d'affiner les cibles de votre entreprise.

10/ Pour générer plus de trafic sur votre site Internet ou votre blog.

La CMA propose deux formations pour apprendre à créer et gérer sa page Facebook en toute autonomie.

• STAGE 1

CREER LA PAGE FACEBOOK DE VOTRE ENTREPRISE

Objectifs :

- Apprendre à créer une page Facebook professionnelle
- Configurer et mettre à jour sa page
- Connaître les techniques simples pour acquérir ses premiers fans.

Durée : 1 journée (8h-17h) soit 8 heures de formation

Tarif : 18 000 F

Prochaines sessions : Koné le 8 juin, Poindimié le 10 juin, Nouméa le 30 juillet, Koumac le 17 septembre, Nouméa le 14 octobre.

• STAGE 2

AMELIORER SA VISIBILITE SUR FACEBOOK

Objectifs :

- Cibler son message et adopter le ton juste
- Améliorer sa visibilité sur le réseau social
- Maîtriser le mode de fonctionnement, les outils et les spécificités du réseau social

Durée : 1 journée (8h-17h) soit 8 heures de formation

Tarif : 18 000 F

Prochaines sessions : Nouméa et Koné le 9 juin, Poindimié le 11 juin, Nouméa le 20 août, Koumac le 18 septembre, Nouméa le 14 octobre.

+ d'infos et pré-inscription sur le site www.cma.nc

Renseignements et inscriptions : Nouméa Tél. : 25 97 40 Email : maxime.fabre@cma.nc

Provinces Nord et Iles Loyauté Tél. : 47 30 14 - Email : romain.agosti@cma.nc

Tous Commerces

avec le



**Finies les saisies manuelles...
Scannez tout !**

Développé par notre pool ingénierie, le logiciel **Scan NC** s'interface avec votre logiciel de gestion pour vous permettre de créer et d'éditer en toute simplicité des codes-barres puis de systématiser leur utilisation au quotidien lors :

- Des réceptions de commandes fournisseurs.
- Des préparations de commandes clients.
- Des mouvements de stocks.
- Des inventaires tournants ou annuels.

**Jusqu'à 60 % de temps gagné
chez nos clients calédoniens !**



Livraisons



Inventaires



Préparation de commandes



Mouvements de stocks



Réception de marchandises



www.officeplus.nc
65 avenue Foch

Tél : 24 20 40
Fax : 27 89 32



LE CHOIX & LES CONSEILS DE PRO

Matériaux de construction, bois, acier,
clôtures, outillage divers...



Bois

Ciment

Collés

Decks

Fer à Béton

Grillages

Panneaux

Isolation

Portes

Profilés

PVC

Service Livraison - Découpe Acier/Bois - Devis Gratuit

28 04 04

3 MAGASINS À VOTRE SERVICE DUCOS - PAITA - POUEMBOUT



vente@materiauxcenter.nc

www.materiauxcenter.nc

MATERIAUX CENTER
Fabical Bati BOIS DECO Bat

Un artisan **sur Internet**

À rebours des produits manufacturés fabriqués à grande échelle, **Noémie Corbin propose des accessoires de mode, confectionnés à la main, en pièces uniques ou séries très limitées.** Sa marque, Noématik', offre une gamme d'articles fleuris et colorés en tissus: sacs, pochettes, broches, porte-monnaie, étuis à smartphone, bijoux, barrettes, serre-tête ou encore de jolis clips en forme de fleurs pour personnaliser ses claquettes...

Son site Internet, **www.noematik.com** donne le ton, fantaisiste, avec des rubriques illustrées sous forme de bulles. Parmi elles, « A propos » vous en dit plus sur qui se cache derrière la marque artisanale, une jeune femme formée en arts appliqués et design de mode. La rubrique « Créations » présente une galerie photos de tous les articles, classés en quatre catégories : panoplies, sacs, bijoux et accessoires. La rubrique « Boutiques », indique comment se procurer un article, Noémie distribue ses produits en main propre à Nouméa, par livraison partout dans le monde, et via la boutique en ligne www.alittlemarket.com. La rubrique « actus » indique les dates des différents salons et autres apéros couture auxquels elle participe. Vous pouvez aussi retrouver la marque sur sa page Facebook : Noématik' Accessoires de mode.



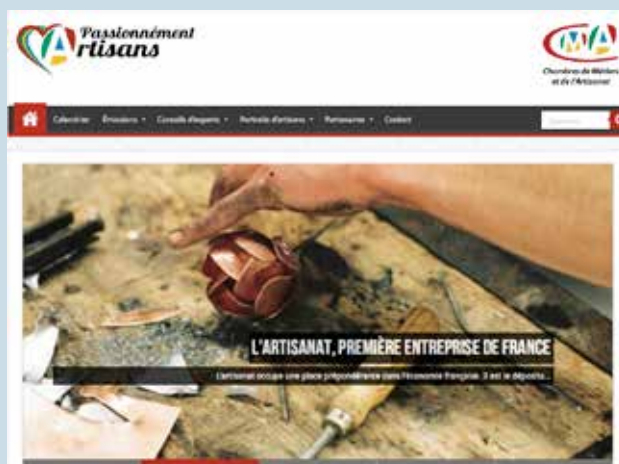
Info futée



Les réseaux sociaux comme Viadeo (français) ou LinkedIn (américain) sont des "Facebook" pour professionnels. Ces

espaces permettent de créer des connexions, des échanges et des interactions avec d'autres internautes : clients, partenaires, fournisseurs, prescripteurs... LinkedIn se positionne en leader sur ce marché, il est le plus utilisé à travers le monde, notamment anglo-saxon, mais Viadeo est en tête au niveau national, il est aussi bien implanté en Europe, au Maghreb, en Afrique francophone ou en Chine. Se créer un profil sur ces réseaux peut vous permettre par exemple de développer une communauté de clients, d'accroître votre visibilité en ligne, de stimuler le nombre de recommandations, d'obtenir des demandes de devis, mais aussi de générer de la sympathie, de la confiance pour votre entreprise, de rassurer les prospects, de développer le passage en boutique ou encore de décrocher des articles dans la presse.

Site utile



La web TV www.passionnement-artisans.com propose aux internautes des vidéos en ligne, sous forme d'émissions de plateau, de portraits d'artisans ou encore de conseils d'experts. Toutes abordent, sous différents sujets, les thèmes de la création et la reprise d'entreprise, son développement, l'innovation, Internet, la gestion, l'environnement, l'export ou encore les financements. Soutenue par L'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) - l'établissement public national fédérateur des Chambres de métiers et de l'artisanat - cette web TV est un moyen original, divertissant et facile d'accès pour tout artisan qui souhaite suivre l'actualité artisanale, écouter des débats autour de sujets qui le concernent et piocher de bonnes idées pour son entreprise.

Échéances **fiscales** **et sociales**

**LES DATES INDIQUÉES SONT LES DATES D'EXIGIBILITÉ
PAR LA PAIERIE DU TERRITOIRE, AVANT LE :**

• 10 juin 2015 | MUTUELLE DU COMMERCE

- Paiement des cotisations de la mutuelle du commerce pour le mois de mai 2015

• 20 juin 2015 | MUTUELLE DES PATENTÉS ET LIBÉRAUX

- Prélèvement cotisation du mois de Juillet 2015 pour ceux qui ont opté le règlement mensuel
- Prélèvement cotisation du 3^{ème} trimestre pour ceux qui ont opté le règlement trimestriel

• 30 juin 2015 | IS

- Paiement du 1^{er} acompte de l'IS 2015 pour les entreprises clôturant au 30/11/2015
- Paiement du 2^{ème} acompte de l'IS 2015 pour les entreprises clôturant au 31/07/2015
- Dépôt de la liasse fiscale des entreprises soumises à l'IS et clôturant leurs comptes au 28/02/2015
- Paiement du solde de l'IS 2015 pour les entreprises clôturant au 28/02/2015

• 10 juillet 2015 | MUTUELLE DU COMMERCE

- Paiement des cotisations de la mutuelle du commerce pour le mois de juin 2015

• 15 juillet 2015 | HUMANIS

- Paiement des cotisations du 2^{ème} trimestre 2015 de l'ARRCO + AGIRC

• 15 juillet 2015 | IMPÔTS SUR LE REVENU

- Paiement du 2^{ème} acompte de l'Impôt sur le Revenu 2014 pour les entreprises soumises aux régimes du Forfait, du Réel Simplifié et du Réel.

• 20 juillet 2015 | MUTUELLE DES PATENTÉS ET LIBÉRAUX

- Prélèvement cotisation du mois d'Août 2015 pour ceux qui ont opté le règlement mensuel

• 31 juillet 2015 | CAFAT

- Paiement des cotisations du 2^{ème} trimestre 2015

• 31 juillet 2015 | TSS

- Paiement du 2^{ème} trimestre 2015 pour les entreprises soumises au régime fiscal du réel simplifié ou du réel

• 31 juillet 2015 | IS

- Paiement du 1^{er} acompte de l'IS 2015 pour les entreprises clôturant au 31/12/2015
- Paiement du 2^{ème} acompte de l'IS 2015 pour les entreprises clôturant 31/08/2015
- Dépôt de la liasse fiscale des entreprises soumises à l'IS et clôturant leurs comptes au 31/03/2015
- Paiement du solde de l'IS 2015 pour les entreprises clôturant au 31/03/2015

SOPROTEC
L'EXIGENCE DE LA QUALITÉ

Matériel de chantier
Air comprimé
Outillage à main
Groupe électrogène
Machine de jardin
Outils de jardin
Industrie

Remorque

NOUMÉA • BOULOUPARIS • BOURAIL • KONÉ
OUTILLAGE • JARDINAGE • BÂTIMENT • INDUSTRIE • LOCATION • S.A.V.

Plus d'infos sur
www.SOPROTEC.nc

BON À SAVOIR

La CMA : à quoi ça sert ?

LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT (CMA) REPRÉSENTE LES INTÉRÊTS GÉNÉRAUX DE L'ARTISANAT AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS. ELLE ASSURE DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC ESSENTIELLES À LA STRUCTURATION DU SECTEUR DES MÉTIERS ET AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES. ELLE TRAVAILLE POUR CE FAIRE, EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DE L'ARTISANAT ET AVEC LES DIFFÉRENTS ACTEURS LOCAUX (INSTITUTIONS PUBLIQUES, SERVICE D'ÉTAT, ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES).



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Nouvelle-Calédonie

Accueillir, enregistrer, qualifier les artisans

Le Répertoire des métiers

La CMA enregistre au Répertoire des métiers les entreprises ayant une activité économique de production, de transformation, de réparation et prestations de services relevant de l'artisanat, exercée à titre principal ou secondaire, sous une forme sédentaire, foraine ou ambulante. On distingue 4 secteurs d'activité : alimentation, bâtiment, productions et services à la personne. Ces entreprises doivent employer moins de dix salariés au moment de leur création.

La qualification artisanale

Les artisans ont la possibilité de faire reconnaître leur qualité d'artisan via deux Titres, qui soulignent leur qualification aux yeux de leurs clients : le Titre d'artisan en son métier et le Titre de maître-artisan en son métier. Le service du Répertoire des métiers renseigne sur les conditions d'accès à ces Titres et aide l'artisan à constituer son dossier de demande.

Le Centre de formalités des entreprises

Le Centre de formalités des entreprises (CFE) permet aux créateurs et repreneurs d'entreprises artisanales ainsi qu'aux artisans en activité d'accomplir en un seul lieu les formalités obligatoires qui concernent non seulement le Répertoire des métiers, mais aussi le service des contributions diverses (patente), et l'ISSE (n° RIDET). Ainsi inscription, modification et radiation sont réalisées à la Chambre de métiers et de l'artisanat à Nouméa, dans les antennes ainsi qu'à la Case de l'entreprise à Lifou.

L'organisation des élections

Le service du Répertoire des métiers a en charge l'organisation et le traitement des élections de la Chambre de métiers et de l'artisanat, pour le renouvellement intégral de ses membres consulaires, tous les cinq ans.

Accompagner l'artisan dans chaque étape de sa vie professionnelle

La création, reprise d'activité artisanale

- **Réunions d'information** et stages préparatoires à l'installation, abordant toutes les obligations du chef d'entreprise artisanale, et proposant des outils pratiques
- **Appui technique** à la maturation du projet de création ou de reprise d'entreprise, à la réalisation des prévisionnels d'activité et à l'élaboration du plan de financement
- **Suivi** post-crédation

Le développement de l'entreprise

Les conseillers généralistes (animateurs économiques) et spécialisés (chargé de développement durable, conseiller en technologies de l'information et de la communication) accompagnent le développement de l'entreprise :

- **organisation** administrative de l'entreprise (diagnostics)
- suivi en tenue de comptes et **conseils en gestion**
- conseils en choix **juridique, fiscal, social** de la structure artisanale
- accompagnement à la modernisation des **outils numériques** de l'entreprise (internet, site web, sauvegardes des données, équipements, logiciels informatisés, etc.)
- accompagnement à la **mise aux normes environnementales**, à la gestion des déchets, à la maîtrise de l'énergie, à l'obtention de labels.
- **prévention des difficultés** : service de médiation, aide au recouvrement en cas de défaut de paiement, informations sur les procédures collectives...

La transmission d'entreprise

La CMA propose un accompagnement à la transmission (prépara-

En 2014, le Répertoire des métiers a enregistré en moyenne chaque mois 551 formalités d'entreprises (inscription, modification, radiation) dans les 3 provinces :

- **2356 modifications**
- **2005 inscriptions**
- **2249 radiations**

tion, diagnostics), la mise en relation entre cédants et repreneurs, ainsi que le suivi et l'orientation pour la réalisation de la vente d'entreprise.

Le développement local de l'artisanat

- Véritable outil de veille, l'Observatoire de l'artisanat réalise des études statistiques et thématiques sur l'évolution et les problématiques de l'artisanat
- Partenariats avec les acteurs institutionnels et associatifs au niveau communal pour répondre aux besoins des entreprises locales
- Réalisation de travaux et avis en vue de défendre les intérêts généraux des entreprises (statut social des artisans, protections de la production locale, réglementation des professions, partenariats et actions visant à faciliter la vie de l'entreprise...)

Quelques actions du service de développement économique de la CMA-NC pour 2014:

- **6 540 contacts pour un appui au développement**
- **3 488 bénéficiaires de nos actions: information, conseil et accompagnement.**
- **707 visites d'entreprises auprès de 642 artisans dans 23 communes.**
- **64 permanences proposées dans 12 communes, dont 40 % en province Nord et dans les Iles Loyauté.**

Former les jeunes, les chefs d'entreprise et leurs collaborateurs

L'apprentissage

La CMA via son Centre de formation de l'Artisanat (CFA), à Nouville, organise l'apprentissage dans le secteur des métiers et favorise la qualification professionnelle des chefs d'entreprise et de leurs salariés.

Le CFA

- mobilise des artisans pour accueillir les jeunes en stage
- s'entretient avec les candidats à l'apprentissage
- organise des formations par apprentissage
- forme des maîtres d'apprentissage et qualifie ses formateurs
- mène des actions pour améliorer la qualité de vie des apprentis

L'APPRENTISSAGE EN 2014

- Environ 900 apprentis en Nouvelle-Calédonie
- 344 apprentis formés à un métier artisanal
- 87 % de réussite aux examens
- 119 diplômés
- 360 maîtres d'apprentissage agréés actifs

La formation tout au long de la vie

- stages de perfectionnement dans les domaines de l'informatique et la gestion
- formations spécifiques et techniques (habilitations électriques, réponse aux appels d'offres et marchés publics, etc.)
- formations diplômantes dans certains métiers (boulangerie, coiffure, etc.)

Deux associations loi 1901 complètent l'action de la CMA.

Le Centre de gestion des métiers (Cegesmet), à Nouméa et son antenne à Koné, agit pour consolider les entreprises artisanales au niveau comptable.

En 2014, 179 artisans étaient suivis par le CEGESMET.

La Maison des artisans est depuis de nombreuses années une vitrine dynamique qui valorise l'artisanat par l'organisation de salons et d'expositions régulières, et par la location d'ateliers boutiques dans des conditions avantageuses à des artisans sélectionnés.

Quelques chiffres :

- **14 manifestations organisées durant l'année 2014**
- **593 exposants différents**
- **73 400 visites annuelles, soit 5 250 visites en moyenne par exposition**

La CMA développe aussi des partenariats visant à encourager la participation des artisans aux foires locales ou internationales.

Salaire Minimum, valeur du point et jours fériés et chômés

SMG ▶ SALAIRE MINIMUM GARANTI ▶ 904,81 F PAR HEURE - 152 912 F PAR MOIS (BASE 169H)

SMAG ▶ SALAIRE MINIMUM AGRICOLE GARANTI ▶ 769 F PAR HEURE - 129 977 F PAR MOIS (BASE 169H)

• BTP

- Valeur du point à compter du 1^{er} janvier 2015 : **898 F** (Avenant n°35 du 21 janvier 2015 - Etendu JONC n°9054 du 29 juillet 2014) (Avenant n°33 du 28 juillet 2014 portant création d'un certificat de qualification professionnelle «Chargé de chantier» et avenant n°34 du 13 novembre 2014 portant création d'un certificat de qualification professionnelle «Technicien supérieur en maintenance d'engin» - Etendu au JONC n° 9131 du jeudi 5 mars 2015)
- Jours fériés et chômés : **8 jours déterminés à l'article 25 de l'accord** ▶ 1^{er} janvier • Lundi de Pâques • 1^{er} mai • Ascension • 14 juillet - 15 août • 11 novembre • 25 décembre

• Boulangerie

- Valeur du point à compter du 1^{er} février 2015 : **912 F** (Avenant n° 18 du 10 février 2015 - Etendu JONC n° 8899 du 25 avril 2013)
- Jours fériés et chômés : **4 jours, avenant n° 11 article 5 du 22/10/07** ▶ 1^{er} janvier • 1^{er} mai • 2 jours variables fixés en entreprise

• Coiffure

- Valeur du point à compter du 1^{er} février 2015 : **954 F** (Avenant n° 18 du 12 janvier 2015 - Etendu JONC n°9054 du 29 juillet 2014)
- Jours fériés et chômés : **Aucun jour férié chômé dans l'accord ni négocié** ▶ 1^{er} mai (obligatoire AIT)

• Commerce et divers

- Valeur du point à compter du 1^{er} janvier 2015 : **785 F** (Avenant n°38 du 18 novembre 2014 - Etendu au JONC n°9131 du 5 mars 2015) - (Avenant n°37 du 13 novembre 2014 portant création d'un certificat de qualification professionnelle «Technicien su-

périeur en maintenance d'engin» - Etendu au JONC n° 9131 du jeudi 5 mars 2015)

- Jours fériés et chômés : **7 jours obligatoires, article 28 de l'accord remplacé par l'avenant salarial n°33** ▶ 1^{er} janvier • 6 avril (Pâques) • 1^{er} mai (Fête du Travail) • 25 mai (Pentecôte) • 14 juillet • 24 septembre • 25 décembre (Noël)

• Esthétique

- Valeur du point à compter du 1^{er} avril 2014 : **1070 F** (Avenant n° 9 du 17 février 2014 - Etendu au JONC n°9054 du 29 juillet 2014)
- Jours fériés et chômés : **7 jours déterminés à l'article 40 de l'accord** ▶ 1^{er} janvier • Lundi de Pâques • 1^{er} mai • Lundi de Pentecôte • 14 juillet • 1^{er} novembre • 25 décembre

• Hôtels - Bars - Cafés...

- **Voir grille salariale (Rémunération par catégorie)** Modification de l'article 21 / la prime d'assiduité À compter du 1^{er} janvier 2015 (Avenant n° 22 du 26 novembre 2014 - Etendu au JONC n°9131 du 5 mars 2015)
- Jours fériés et chômés : **8 jours déterminés à l'article 25 de l'accord et modifié par l'avenant n°21 du 9 avril 2014** ▶ 1^{er} janvier • Lundi de Pâques • 1^{er} mai • 14 juillet • 15 août (peut faire l'objet d'une substitution par un autre jour non déjà férié chômé de la liste par négociation interne à l'entreprise. Cette substitution sera par contre définitive une fois actée) • 24 septembre • 11 novembre • 25 décembre

• Industrie

- Valeur du point à compter du 1^{er} février 2015 : **770 F** et modif. coeff. Hiérarchiques (Avenant salarial n°29 du 20 février 2015 - Etendu JONC n°9131 du 5 mars 2015)
- Jours fériés et chômés : **8 jours déterminés à l'article 26 de l'accord remplacés par l'article 4 de l'avenant n°27** ▶ 1^{er} janvier • Lundi de Pâques • 1^{er} mai • Lundi de Pentecôte • 14 juillet • 24 septembre • 1^{er} novembre • 25 décembre

• Industries extractives mines et carrières

- Valeur du point à compter du 1^{er} janvier 2015 : **731 F** et modif. coeff. Hiérarchiques (Avenant n°19 du 22 décembre 2014 - Etendu au JONC n° 9131 du jeudi 5 mars 2015)
- Jours fériés et chômés : **6 jours, article 25 de l'accord/3 jours obligatoires** ▶ 1^{er} janvier • 1^{er} mai • 25 décembre et 3 jours choisis en fin d'année pour l'année suivante dans chaque entreprise

• Transport sanitaire

- Valeur du point à compter du 1^{er} janvier 2015 : **1055 F** et modif. coeff. hiérarchique (Avenant n° 12 du 8 décembre 2014 - Etendu au JONC n° 9131 du jeudi 5 mars 2015)
- Jours fériés et chômés : **7 jours déterminés à l'article 47 de l'accord** ▶ 1^{er} janvier • Lundi de Pâques • 1^{er} mai • Lundi de Pentecôte • 14 juillet • 1^{er} novembre • 25 décembre

Les fêtes légales

Les fêtes légales ci-dessous sont des jours fériés (code du travail article Lp 232-1 et Lp 232-2) ces jours ne sont pas forcément chômés : **1^{er} janvier • lundi de Pâques • 1^{er} mai • 8 mai • Ascension • Lundi de Pentecôte • 14 juillet • Assomption • 24 septembre • Toussaint • 11 novembre • Noël**

Les heures perdues par suite de chômage des jours fériés ne donnent pas lieu à récupération. Les jours fériés chômés et leur nombre sont décidés par les partenaires sociaux de chaque convention collective et s'appliquent à l'ensemble de la profession.

S'il n'existe pas de convention collective pour une profession les jours fériés chômés peuvent être décidés en entreprise au début de chaque année. Seul le **1^{er} mai** est férié et chômé pour tous. En cas de travail, la journée est payée et génère en plus une indemnité égale à la journée de travail à la charge de l'employeur.

Nos permanences et visites d'entreprises

PERMANENCES

Un agent de la CMA répond à vos questions et effectue vos formalités d'entreprise dans les communes. Horaires 9h – 11h30

• PROVINCE SUD

■ **BOULOUPARIS** (à la mairie) • vendredi 5 juin • mercredi 3 juillet

■ **BOURAIL** (à l'antenne de la province Sud) • mercredi 10 juin • jeudi 11 juin • jeudi 25 juin • mercredi 8 juillet • jeudi 9 juillet • jeudi 30 juillet

■ **THIO** (à la mairie) • vendredi 19 juin • vendredi 17 juillet

Contact CMA ► Christian Fuzivala ► **Tél. : 46 52 86**

• PROVINCE NORD

■ **CANALA** (à la mairie) • mardi 2 juin

Contact CMA ► Christian Fuzivala ► **Tél. : 46 52 86**

■ **HIENGHÈNE** (à la mairie) • mardi 5 juin • mardi 7 juillet

■ **HOUAÏLOU** (à la mairie) • mardi 23 juin • mardi 21 juillet

■ **KOUAOUA** (à la mairie) • mardi 16 juin

Contact CMA ► Audrey Poabaty ► **Tél. 42 74 82**

■ **POUM** (à la mairie) • vendredi 26 juin

Contact CMA ► Arielle Pindon ► **Tél. 47 68 56**

VISITES

Un agent CMA se déplace dans votre entreprise l'après-midi. Prenez rendez-vous pour une des dates suivantes :

• PROVINCE SUD

■ **BOULOUPARIS** • vendredi 5 juin • mercredi 3 juillet

■ **BOURAIL** • mercredi 10 juin • jeudi 11 juin • jeudi 25 juin • mercredi 8 juillet • jeudi 9 juillet • jeudi 30 juillet

■ **THIO** • vendredi 19 juin • vendredi 17 juillet

Contact CMA ► Christian Fuzivala ► **Tél. 46 52 86**

• PROVINCE NORD

■ **CANALA** • mardi 2 juin

Contact CMA ► Christian Fuzivala ► **Tél. 46 52 86**

■ **HIENGHÈNE** • mardi 5 juin • mardi 7 juillet

■ **HOUAÏLOU** • mardi 23 juin • mardi 21 juillet

■ **KOUAOUA** • mardi 16 juin

Contact CMA ► Audrey Poabaty ► **Tél. 42 74 82**

■ **POUM** • vendredi 26 juin

Contact CMA ► Arielle Pindon ► **Tél. 47 68 56**

• PROVINCE ILES LOAUTÉ

Contact CMA ► Nouméa ► **Tél. 28 23 37**



CE STAGE DE 2 JOURS permet à tout nouvel artisan - quel que soit son statut juridique - d'obtenir les informations et outils indispensables au bon démarrage de son activité. Son prix est compris dans les frais d'inscription au Répertoire des Métiers.

Lieux : CMA-NC de Nouméa et ses antennes de La Foa, Koné, Koumac et Poindimié.

Horaires : de 8h à 11h30 et de 13h à 16h30

■ **À Nouméa :** tous les mardis et mercredis, tous les jeudis et vendredis
Inscription ► **Tél. 28 23 37**

■ **À La Foa :** mardi 16 et mercredi 17 juin • mardi 21 et mercredi 22 juillet
Inscription ► **Tél. 46 52 86**

■ **À Poindimié :** jeudi 25 et vendredi 26 juin
Inscription ► **Tél. 42 74 82**

■ **À Koumac :** mardi 23 et mercredi 24 juin •
Inscription ► **Tél. 47 68 56**

■ **À Koné :** mardi 23 et mercredi 24 juin • mardi 28 et mercredi 29 juillet
Inscription ► **Tél. 47 30 14**

KIA K2700

Une gamme complète !

K2700
Simple cabine
Plateau 4x2
2 250 000 F*
HTGI

K2700
Double cabine
Plateau 4x4
2 560 000 F*
HTGI

K2700
Simple cabine
Plateau 4x4
2 440 000 F*
HTGI

K2700
Double cabine
Plateau 4x2
2 370 000 F*
HTGI

K2700
Simple cabine
**Benne
basculante 4x4**
3 150 000 F*
HTGI

K3000
Simple cabine
Plateau 4x2
2 440 000 F*
HTGI



1 An
Garantie
ou 20 000 km
au premier terme échu

KIA
ASSISTANCE
24 h/24 - 7j/7



AUTOCAL | 198 RUE JACQUES IÉKAWÉ V PK4 | NOUMÉA | TÉL. **43 87 44** | E-MAIL : autocal@hgj.nc
PARKING DU NORD | KONÉ | TÉL. **47 50 60** | E-MAIL : parkingdunord@mls.nc
Nos agents : ALV Poindimié 42 58 00 | Bourail Auto Services 77 96 95 | GN Automobiles Koumac 77 23 94

Retrouvez
nos offres sur
www.groupejeandot.nc





AVEC SON EXTENSION, LE CENTRE DE FORMATION DE L'ARTISANAT A DOUBLÉ SA SURFACE D'ACCUEIL

Le CFA, un outil unique sur le territoire

Créé en 1993, le Centre de formation de la CMA-NC à Nouville franchit une nouvelle étape avec l'achèvement d'un vaste projet d'extension et de restructuration. Doté de 3 600 m² supplémentaires de locaux flamboyants neufs, l'outil de formation des artisans et futurs artisans du territoire double sa surface initiale. En parallèle, les installations existantes ont connu une importante rénovation.

Cette transformation physique s'accompagne d'un changement d'identité. Désormais appelé Centre de Formation de l'Artisanat, l'établissement réaffirme ainsi sa double expertise en matière de formation professionnelle continue et d'apprentissage.

Ce nouveau nom vient également souligner un travail de fond mené sur la qualité pédagogique des services proposés. L'objectif est d'offrir des conditions de travail optimales et attractives pour les jeunes engagés dans la voie de l'apprentissage et les professionnels souhaitant se perfectionner dans leur métier. Une évolution logique pour accompagner au mieux le développement de l'artisanat en Nouvelle-Calédonie.

La mutation profonde du CFA est de taille à répondre aux enjeux de la formation : besoin de personnel qualifié pour un nombre croissant d'entreprises employeuses, évolution des métiers, mise en place de nouvelles réglementations, réussite professionnelle pour notre jeunesse.

La preuve en images dans ce dossier qui vous ouvre les portes du Centre de formation de l'artisanat.



LES NOUVEAUX PLATEAUX TECHNIQUES
DE 300 M² CHACUN



L'ACCUEIL RÉSERVÉ AU PUBLIC,
AUX NOUVELLES COULEURS DU CFA



DANS L'ENCEINTE DU CFA, LE SNACK
« O'P'TIT REGAL » OUVERT AUX APPRENTIS
MAIS ÉGALEMENT AU GRAND PUBLIC

DOSSIER

Au cœur de l'extension du CFA, cinq plateaux techniques de 300 m² chacun offrent des espaces d'une grande fonctionnalité avec un vaste atelier pour la découverte pratique du métier et une salle de formation attenante. Quatre plateaux ont été attribués aux formations bâtiment second œuvre, plomberie-installateur sanitaire, froid-climatisation et installation électrique. Le cinquième atelier est destiné à la menuiserie aluminium. L'extension comprend aussi des salles de formation, des locaux administratifs, des bureaux, un snack, des espaces de détente et des places de parking.



AU CFA, LES ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES ALTERNENT AVEC LA FORMATION SUR LES PLATEAUX TECHNIQUES



LES APPRENTIS EN ÉLECTRICITÉ SE FORMENT DÉSORMAIS DANS LEUR NOUVEL ATELIER



APPRENTISSAGE À LA PAUSE D'UN CHAUFFE-EAU SOLAIRE POUR LES APPRENTIS PLOMBIERS

Le transfert de plateaux techniques vers les nouvelles installations a permis de redéployer des ateliers au sein des bâtiments existants du CFA. Ainsi, les laboratoires de pratique des métiers de bouche et l'atelier coiffure ont été réaménagés. Celui de mécanique automobile a été agrandi et un nouvel atelier d'esthétique a été créé. Le Centre de Formation de l'Artisanat compte treize plateaux techniques pour la formation aux métiers de bouche (boulangerie, pâtisserie, boucherie), de l'automobile, de la production manufacturière, du bâtiment et des soins du corps.



**CHACQUE APPRENTI S'AFFAIRE À SA MISSION
DANS L'ATELIER FROID-CLIMATISATION**



**APPRENTISSAGE À LA SOUDURE
DANS L'ATELIER MÉTALLERIE**



**UN APPRENTI CUISINIER,
ATTENTIF AUX CONSEILS DE SON FORMATEUR**



LES CAP BOUCHERIE, FIER DU TRAVAIL ACCOMPLI

Un Centre de Formation, deux publics

En 2014, 344 jeunes ont suivi leur apprentissage au CFA, tandis que 599 adultes ont participé à des stages de formation continue, organisés au sein de l'établissement de Nouville et dans les antennes de la CMA (La Foa, Koné, Koumac, Poindimié). Avec son nouveau nom, le Centre de Formation de l'Artisanat est totalement en phase avec sa mission : répondre au plus près aux préoccupations des artisans que ce soit en matière de formation professionnelle continue ou d'apprentissage dans un objectif commun, la professionnalisation de l'artisanat sur l'ensemble du territoire.

Le nouveau visage du Centre de formation de l'Artisanat, c'est aussi une évolution dans son organisation. Depuis 2011, les équipes travaillent pour améliorer la performance du CFA : davantage de moyens humains, formation des formateurs et des Maîtres d'apprentissage, augmentation des visites au sein des entreprises employeuses d'apprentis et création d'un Pôle d'accompagnement à l'apprentissage. Cette démarche a abouti, l'année dernière, à l'obtention du label QualilFormPro, délivré par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et gage de qualité.

Afin d'adapter son offre de formation aux besoins des artisans, la Chambre de métiers et de l'artisanat agit également hors les murs du CFA. En créant un poste de conseiller en formation en province Nord, elle a ainsi répondu à un besoin de proximité. Des partenariats – avec la CMA des Côtes d'Armor ou le RSMA-NC – permettent de développer les échanges. À noter également les Trophées de l'apprentissage et l'agrément du CFA comme Point relais conseil pour la Validation des acquis de l'expérience (VAE) qui participent à la valorisation des entreprises artisanales.



LA CUISSON DU PAIN N'A PLUS DE SECRET POUR CETTE APPRENTIE BOULANGÈRE



RÉALISATION DE CHOUQUETTES DANS L'ATELIER PÂTISSERIE



APPRENTISSAGE À LA TECHNIQUE DU BRUSHING POUR CETTE APPRENTIE COIFFEUSE



LA FORMATRICE ESTHÉTIQUE AUX PETITS SOINS AVEC SES APPRENTIES



Formateurs en formation

Vingt formateurs œuvrent pour la professionnalisation des artisans et futurs artisans calédoniens. Des actions de formation ont été développées à leur attention, validées par la délivrance d'un diplôme de formateurs d'adultes. Une formation au jury d'examen a aussi été mise en place, à la demande des secteurs de l'esthétique et de la coiffure, afin de préparer les professionnels à l'évaluation des candidats. Le CFA est le seul établissement à organiser les examens de ces deux métiers, en collaboration avec le Vice-Rectorat et les professionnels.

**FORMATION EN GESTION POUR LES CHEFS
D'ENTREPRISES ARTISANALES**



Boucherie - Charcuterie Fruits et Légumes



**Du lundi au vendredi 7h30-19h
le samedi 7h30-12h // 14h30-19h - le dimanche 7h30-12h
Tél. : 45 08 08 - Fax : 45 11 18 - lifou-fraicheur@lagoon.nc**



5 TYPES DE FORMATIONS :

- Administration d'entreprise (comptabilité, devis-facture, gestion du personnel...)
- Techniques (appel d'offre, soudure, chauffe-eau solaire...)
- Informatique et outils numériques
- Santé-Sécurité-Environnement
- Diplômantes, à la demande des organisations professionnelles et des artisans (boulangerie, coiffure,...)

L'apprentissage en chiffres

EN 2014 :

1222 dossiers retirés auprès du point A pour **238** places à pourvoir en première année au Centre de formation de l'artisanat

344 apprentis, tous niveaux confondus, formés au sein du CFA à 13 métier, pour **17** diplômes proposés.

653 visites effectuées dans le cadre du suivi des apprentis et des Maîtres d'apprentissage (+ **6 %** comparé à 2013)

87 % de réussite aux examens. C'est le meilleur taux atteint ces six dernières années

116 jeunes diplômés, immédiatement opérationnels sur le marché de l'emploi

La formation professionnelle continue en chiffres

EN 2014 :

599 personnes formées dont **20 %** originaires de province Nord, **58 %** de province Sud et **22 %** de province des Îles

78 stages organisés dans les trois provinces : **15** en province Nord, **16** en province des Îles et **47** en province Sud

EN 2015, 33 thématiques de formation différentes proposées, dont parmi les nouveautés :

Création de supports de communication (prospectus, flyers, etc) ; créer la page Facebook de votre entreprise ; hygiène alimentaire ; mécanique freinage, etc.

L'ENSEMBLE DE L'OFFRE DE FORMATION EST CONSULTABLE EN LIGNE SUR LE WWW.CMA.NC

*Plus d'informations et renseignements :
Centre de formation de l'artisanat*

- *Apprentissage (toutes provinces) et formation professionnelle continue (province Sud) : Tel. 25 97 40*
- *Formation professionnelle continue (provinces Nord et des Îles Loyauté) : Tel. 47 30 14*

www.cma.nc - email : formation@cma.nc



SOGE**PACK**

L'ESSENTIEL DE VOTRE BANQUE AU QUOTIDIEN !



- UN COMPTE À VUE
- UNE CARTE DE PAIEMENT VISA AU CHOIX
- LA CONSULTATION ET LA GESTION DE VOS COMPTES À DISTANCE
- UNE ASSURANCE PERTE / VOL DES MOYENS DE PAIEMENT

POUR LES PROFESSIONNELS

DÉVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'ÉQUIPE



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
CALEDONIENNE DE BANQUE



Le Pôle Artisanal Panda prend vie

Le nouveau Pôle Artisanal implanté sur la ZAC Panda est ouvert à la location depuis quelques mois. Quatre entreprises artisanales s'y sont déjà installées, séduites par la localisation des docks, leurs surfaces et leurs prix attractifs. Quatorze ateliers sont encore disponibles.



3 Questions au Président de la CMA sur le Pôle Artisanal Panda

Qu'est-ce qui a motivé la Chambre de métiers et de l'artisanat à construire ce Pôle Artisanal ?

A travers cette offre, la volonté première est d'accompagner la dynamique économique sur la zone de Panda (+ 32 % d'artisans sur Dumbéa et Païta entre 2009 et 2013) et de répondre ainsi à un besoin immobilier pour les artisans désireux de s'y installer. C'est pourquoi le Pôle Arti-

sanal Panda se situe sur la commune de Dumbéa, avec une situation stratégique à l'entrée /sortie de Nouméa. Les 19 ateliers à la location sont construits sur un terrain d'une superficie de 83.33 ares.

Comment sont sélectionnés les artisans candidats à la location ?

Les locataires sont principalement choisis en fonction de leur activité. Les métiers ciblés sont particulièrement ceux de la production ou du bâtiment. Les ateliers ne peuvent pas recevoir d'activité alimentaire, ni d'activité de services (coiffure, esthétique, etc.). Ce ne sont pas non plus des docks d'entreposage. L'intérêt des ateliers du Pôle est que les artisans produisent sur place.

Une antenne de la Chambre de métiers et de l'artisanat va ouvrir prochainement sur le Pôle. Quels services offrira-t-elle ?

En effet, le projet comprend également une antenne décentralisée de la CMA-NC,

avec la présence permanente d'un agent CMA pour les formalités d'entreprises (inscriptions au Répertoire des métiers, modifications, radiations, etc.). Des réunions d'information, des permanences de partenaires des entreprises, des stages et des formations seront également proposées aux professionnels. Cela permettra aux artisans et futurs artisans du secteur de ne plus avoir à se déplacer sur Nouméa pour ce genre de services et de faciliter ainsi leur gestion quotidienne. Sont aussi prévus des services mis à disposition des locataires des ateliers : photocopieurs, wifi, documentation, salle de réunions, salle de formation. La volonté de la CMA-NC est ainsi de créer un véritable lieu de vie pour les résidents du Pôle Artisanal Panda.

**Pour tout renseignement et visite :
Agence Caillard et Kaddour
au 24 21 13**



Témoignages de 3 entreprises artisanales au Pôle Artisanal Panda



Adrien Dupont, associé de la SARL Orthocal

Adrien Dupont est l'un des trois associés de la SARL Orthocal récemment créée. Le choix du pôle artisanal Panda est pour eux particulièrement stratégique. « Ici, nous sommes tout près du Centre de Soins de Suite et de Rééducation fonctionnelle (CSSR) qui vient d'ouvrir sur le médipôle de Koutio, explique Adrien Dupont. Il était important qu'un gros centre de rééducation comme celui-ci ait un atelier d'appareillages à proximité. Nous allons fabriquer pour les patients des prothèses et des orthèses thermoformées en plastique ou stratifiées en résine, sur mesure (...) Les locaux sont neufs et fonctionnels et les tarifs sont moins élevés qu'à Ducos. Une antenne de la CMA va ouvrir prochainement sur le site, cela devrait créer une dynamique. On pourra aussi profiter d'une salle de réunion et des conseils à l'installation de leur service économique. »



Bruno Selemago et Victor Denenjo, Laboratoire Géotechnique Calédonien

Dans le cadre du développement de son activité, l'entreprise Laboratoire Géotechnique Calédonien (LGC) s'est installée au pôle artisanal Panda en décembre dernier. « Nous cherchions des locaux plus grands, car nous étions à l'étroit à Ducos, explique Victor Denenjo, géotechnicien chez LGC. Le laboratoire était séparé des bureaux, et les machines stockées dans des containers. Ici tout est centralisé, c'est plus pratique. Quant à la situation géographique, c'est mieux aussi car nous sommes à contre circulation, aux portes de Nouméa, on peut intervenir partout facilement sur le Grand Nouméa comme en brousse. »



Julien Da Silva, co-gérant Décosols

Décosols et constructions, est la première entreprise à s'être installée sur le pôle. « Nous sommes spécialisés dans le dallage industriel et décoratif, explique Julien Da Silva, co-gérant. L'an dernier, on démarrait notre activité et on cherchait un endroit où s'installer. C'est nous qui avons réalisé les sols de tous les docks, on savait donc ce qu'ils valaient. C'était important aussi pour nous que le site soit sécurisé par un portail, car nous avons du matériel de valeur. Nous pouvons avancer notre production confortablement plutôt que de le faire en plein soleil sur les chantiers. Ducos est surpeuplé, ici l'accès est plus facile. Les ZAC de Panda, de Païta sont amenées à se développer. Et puis notre activité est peu connue sur le territoire, c'est assez nouveau, cela requiert un savoir-faire particulier. Le fait d'être à côté de la future antenne de la CMA nous permettra d'avoir de l'aide au niveau administratif et communication. »

Un Conseiller Développement Durable **et des outils à votre disposition**

Vous souhaitez obtenir des informations ou des conseils en matière d'environnement, bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour exercer votre activité dans le respect des réglementations environnementales en vigueur ? Vous voulez réduire votre facture d'énergie, produire moins de déchets et les gérer dans le respect de l'environnement et des réglementations ? vous voulez proposer à vos clients des produits et services respectueux de l'environnement ? Un conseiller spécialisé et des outils sont à votre disposition !

- **Etre conseillé ou accompagné : Le Conseiller Développement Durable** peut vous recevoir sur rendez-vous au siège de la CMA à Nouméa ou se déplacer gratuitement pour vous rencontrer dans les trois provinces pour vous apporter des conseils tech-

niques, de financement, vous accompagner dans votre mise aux normes ICPE et réaliser des pré-diagnostic gratuits pour l'entreprise.

- Réduire vos déchets et les traiter correctement : **le prédiagnostic déchets** fait le point avec vous sur votre situation et vous propose des solutions adaptées à votre situation et votre activité.
- Réduire les consommations et donc la facture énergétique de vos équipements électriques : **Le pré-diagnostic énergie** permet de faire le point avec vous sur vos appareils consommateurs d'énergie, sur les pratiques dans l'entreprise et propose des solutions en vue de réduire votre facture.
- **Consultez le site internet de la CMA, www.cma.nc**



Vous trouverez de précieuses informations téléchargeables dans la rubrique « Santé Sécurité Environnement », sur l'évaluation des risques professionnels (Evvp), les établissements recevant du public, l'amiante environnementale, la coordination de sécurité sur les chantiers, le risque électrique, la Charte Chantier Vert, les démarches ENVOL et CALSOL, l'opération Garage Propre ou encore la gestion des déchets.

Contact : Tristan Allignol, sur rendez-vous au siège de la CMA ou en visite d'entreprise dans les trois provinces. Tél. 28 23 37

L'artisanat et les réglementations environnementales

Saviez-vous que tout artisan est responsable des déchets engendrés par son activité jusqu'à leur élimination totale ? Que votre installation est peut-être classée Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) car elle peut présenter des dangers ou inconvénients de par ses activités ou les produits qu'elle utilise ? Ou encore que certains défrichements sont soumis à déclaration ou à autorisation et que de nombreuses espèces sont protégées ? Votre activité artisanale est certainement concernée par la réglementation environnementale en vigueur.

La réglementation environnementale relève de la compétence des provinces. Les Codes de l'Environnement des provinces Nord et Sud regroupent l'ensemble des règles visant, notamment :

- la protection du patrimoine naturel (création et gestion d'aires protégées marines et terrestres, protection des écosystèmes et des espèces, lutte contre les espèces envahissantes) ;
- La gestion des ressources naturelles (encadrement des activités de coupe de bois, de chasse, de pêche et d'exploitation des carrières) ;

Pour connaître vos obligations, vous conformer à ces réglementations, n'hésitez pas à consulter notre Conseiller Développement Durable
Contact : 28 23 37

● La prévention des pollutions, des risques et des nuisances (encadrement des ICPE, prévention et gestion des déchets, altération des milieux par les défrichements et les feux, etc.).

Pour la province des Îles Loyauté, dans l'attente de la parution d'un Code de l'Environnement, des textes spécifiques réglementent la gestion des ressources naturelles, les ICPE, les déchets, etc.

De nombreuses activités artisanales sont soumises au respect de ces réglementations parce qu'elles sont susceptibles de générer des nuisances portant atteinte à l'environnement.

50 ANS DE SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT



Cuivre



Aluminium

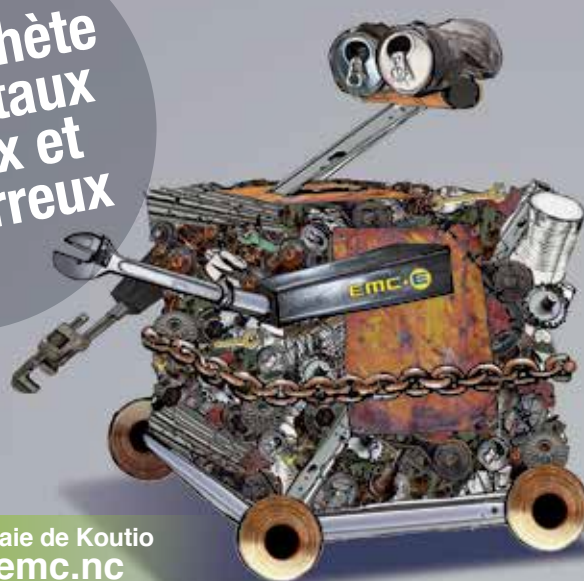


Ferraille



Laiton

EMC rachète
vos métaux
ferreux et
non ferreux



260 260

Ducos industriel - 14 avenue Baie de Koutio
secretariat@emc.nc - WWW.EMC.NC

Shaper, le mécano des riders

Parcours

Benjamin Fried a toujours été manuel, « *je suis un grand bricoleur, je répare ma moto, je fabrique le mobilier pour la boutique...* ». Enfant, il découvre les sports nautiques et devient accro. « *J'ai commencé par l'optimist quand j'avais une dizaine d'années. Je me suis mis au windsurf vers 13 ans. J'avais la chance d'avoir mes parents qui m'achetaient du matériel* ». Adolescent, il « *traîne* » toujours dans les ateliers et donne la main pendant ses vacances, notamment chez Benoît Rudeloff (Ruben), « *le premier à m'avoir mis le pied à l'étrier* ». Son BAC génie mécanique en poche, il part faire ses études à Nice pour suivre un BTS mécanique automobile. À son retour, l'opportunité de travailler chez Manolo Windshop se présente. Il devient associé de Manolo Barlet (un des meilleurs riders de l'époque). Il y a 4 ans, le co-gérant raccroche, Benjamin Fried reprend seul l'affaire et rebaptise l'enseigne *Global Glisse*.

Windsurfeur depuis 25 ans, Benjamin Fried a fait du shape, c'est-à-dire de la fabrication de planches, son métier. Si l'activité a beaucoup évolué et les disciplines continuent de se succéder, son savoir-faire reste précieux pour tous les pratiquants de sports nautiques.

Le métier de shaper est apparu avec l'arrivée du surf. « *Avant les planches pesaient une quinzaine de kilos, aujourd'hui elles n'en pèsent plus que six !*, rappelle Benjamin Fried, gérant de l'enseigne *Global Glisse*. *L'évolution des technologies numériques et des matériaux a tout changé* ». La fabrication en série dans les usines a pris le pas sur la fabrication artisanale, et s'est imposée sur les circuits de compétition internationale, car « *les planches doivent être homologuées* ».

« *Le métier de shaper n'est plus celui que l'on a connu il y a 20 ans. Le custom, c'est-à-dire le sur-mesure, a disparu. Maintenant, je fais surtout de la mise au point et de la réparation* ». Benjamin Fried regrette l'aspect conception de l'activité. « *C'est plaisant de faire une planche de A à Z, de la partie recherche et développement à la mise à l'eau*. »

À l'époque, il fallait compter 3 semaines à un mois de délai de fabrication. De la mise en forme du « *noyau* » en polystyrène, jusqu'à la peinture, en passant par l'application de la résine, le collage sous vide de la mousse PVC haute densité, la stratification en fibre, carbone ou bois, le ponçage et la pose des accessoires, footstrap et pads.



Benjamin Fried,
shaper

Dans son atelier de Motor Pool, Benjamin utilise essentiellement quatre outils : la ponceuse, la meule, la défonceuse et la perceuse. « *Avec ça, on fait à peu près tout !* »

S'il navigue toute la journée entre le magasin et l'atelier en arrière-boutique, sa pause déjeuner est consacrée aux essais sur l'eau. « *Je teste le matériel et le fais essayer à mes clients* ».

La dernière compétition de windsurf, la « *Nouméa Cup* », qui s'est déroulée en novembre dernier, s'est sensiblement répercutée sur ses ventes. « *Cela a été un grand moment de pouvoir naviguer avec les leaders mondiaux. L'évènement a créé un engouement, les gens s'y sont à nouveau intéressés. Ils se sont dits, « je vais m'y remettre » ou ils ont renouvelé leur matériel.* »

Dans l'univers des sports nautiques, les pratiques aussi évoluent vite. Alors que le windsurf était au creux de la vague, l'arrivée du kitesurf au début des années 2000 a permis de relancer le marché de la glisse. Il y a 5 ans, c'est le Stand Up paddle qui a insufflé un nouvel élan commercial. En 2015, la mode est désormais au foil, qui selon Benjamin, est promu à un bel avenir. « *C'est une technique ancienne déjà utilisée pour les bateaux mais qui s'adapte maintenant au windsurf et au kite. Cela permet de naviguer au-dessus de l'eau et d'atteindre des vitesses importantes, surtout sous vent léger*. »

Global Glisse, 89 route de l'Anse Vata à Motor Pool (à côté des Briconautes) Nouméa Tél. : 27 35 40

Appel à témoins

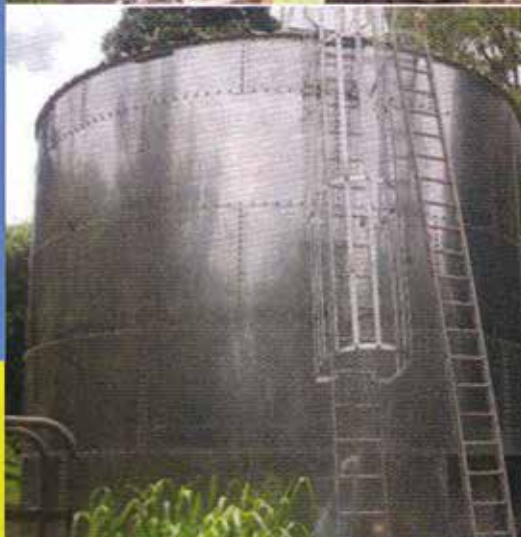
***Vous êtes passionné(e) par votre métier ?
Et vous aimeriez faire partager votre savoir-faire
et votre parcours aux lectrices et lecteurs d'InfoMétiers ?
N'hésitez pas à contacter Laure Le Gall au 28 02 63
ou par e-mail : laure.legall@cma.nc***

La rédaction se réserve le choix des sujets traités dans cette rubrique qui n'est pas de la publicité.

S.R.C.B.G

TRAVAUX DIVERS

- > Espaces verts - Girobroyage
- > Abattage et élagage
- > Terrassement
- > Travaux d'assainissement
- > Petits travaux de bicouche et enrobé
- > Travaux d'adduction d'eau
- > Maçonnerie
- > Curage - Accotement



96, rue Ernest Darnaud
La Coulée - Code Postal : 98810 Mont Dore
Tél. 43 43 74 - Gsm : 81 95 98 - 83 55 45
e-mail : srcbg@lagoon.nc

La solution à toutes vos fuites, enfin presque...

STOP FUITE



COLMATER

PROTEGER

REPARER

SFAC

Distributeur **ORAPI** ENGINEERED SOLUTIONS WORLDWIDE en Nouvelle-Calédonie et chez ses revendeurs.

www.sfac.nc

Tél. 27 87 87 - Fax. 27 20 67 - sfac@sfac.nc

Un artisan **sur le pont**

Parcours

Ancien élève de la prestigieuse Ecole Boulle, Nicolas Virlouvét s'y est formé à l'ébénisterie, et à l'architecture d'intérieur. Inconditionnel de la voile, il passe son adolescence en Bretagne et devient moniteur, chef de base puis chef de bord croisière haute mer au Centre nautique des Glénans. Pendant 21 ans, Nicolas Virlouvét a exercé son activité professionnelle à La Réunion, au sein d'une usine d'ameublement et d'agencement d'une centaine d'ouvriers, au poste de directeur technique puis de directeur général. Il part ensuite faire un tour du monde à la voile et fait escale six ans à Tahiti où il crée son entreprise. Il réalise des aménagements intérieurs en bois pour tous types d'espaces (magasins, salle de conférences, mobilier d'église, cabines de bateaux, tables à cartes...) et se spécialise dans la pose de revêtements synthétiques de ponts de bateaux. Il s'installe en Nouvelle-Calédonie fin 2013.



Nicolas Virlouvét,
ébéniste

Ebéniste de métier, Nicolas Virlouvét s'est spécialisé il y a quelques années dans la réalisation d'aménagements intérieurs de bateaux et la pose de revêtements de ponts en teck synthétique.

Marin aguerri, Nicolas Virlouvét conjugue sa passion de la voile, sa formation et son expérience en réalisant des aménagements intérieurs de bateaux ainsi que des ponts. Il travaille le teck massif haut de gamme puis se convertit au Flexiteek, un matériau innovant et économique en PVC, imitant l'aspect du bois.

« Devant les dilemmes des plaisanciers et des professionnels de la mer à résoudre les difficultés spécifiques des ponts de bateau, j'ai opté pour un revêtement alternatif en teck synthétique de la société Suédoise Flexiteek, leader mondial sur ce marché », explique l'artisan qui s'est spécialisé dans ce revêtement en 2006 et en est devenu distributeur agréé à Tahiti, puis en Nouvelle-Calédonie. « C'est

une bonne alternative au teck dont l'approvisionnement s'avère de plus en plus difficile. L'avantage du Flexiteek est son adaptation à tous types de supports : alu, fibre, bois ... »

La réalisation de ce revêtement requiert de la rigueur et une technicité particulière. « Il faut tenir compte de tous les paramètres : écoulement d'eau, trappes, winches etc... Je dessine tout à la main, je réalise un premier gabarit, puis un deuxième très précis. Je découpe et j'ajuste les lattes et je les thermosoude. L'ensemble est ensuite collé sur le pont à l'aide d'une colle spécifique au process ». 80 % du travail est réalisé dans son atelier à Ducos, où trône une immense table, des fers à souder, des affleureuses, des poids, une ponceuse...

Depuis qu'il a démarré cette activité, Nicolas a réalisé plus d'une soixantaine de ponts de voiliers et de bateaux à moteurs, dont une dizaine en Nouvelle-Calédonie.

Nicolas Virlouvét Tél. : 85 26 06
Email : nicolasgilberte@yahoo.fr
www.flexiteek.com



Appel à témoins

**Vous êtes passionné(e) par votre métier ?
Et vous aimeriez faire partager votre savoir-faire et votre parcours aux lectrices et lecteurs d'InfoMétiers ?
N'hésitez pas à contacter Laure Le Gall au 28 02 63
ou par e-mail : laure.legall@cma.nc**

La rédaction se réserve le choix des sujets traités dans cette rubrique qui n'est pas de la publicité.

ENTREPRISES À VENDRE

LISTE CONSULTABLE ET TÉLÉCHARGEABLE SUR WWW.CMA.NC

TRANSMETTRE REPRENDRE UNE ENTREPRISE, LA CMA À VOS CÔTÉS !

Conseils personnalisés, discrétion et expertise : le service de développement économique de la Chambre de métiers et de l'artisanat est à votre service. Sur l'ensemble du territoire, nos conseillers vous aiguillent gratuitement dans vos projets de cession ou de reprise.

Nouméa

COIFFURE MIXTE

Réf. : serv1764b

SARL - Salon de coiffure très bien situé en centre-ville - Local de 44 m² - Clientèle fidélisée (depuis 15 ans) - Potentiel de 3 coiffeurs - Chiffre d'affaires à développer - Vente cause retraite

■ **Date création/reprise** ► 1975

■ **Rayonnement** ► Nouméa

Prix : 6 U

COIFFURE HOMMES

Réf. : serv1764a

EI - Salon aménagé, bien situé en centre-ville, avec parking public - Clientèle fidélisée, de proximité - Très bonne rentabilité

■ **Date création/reprise** ► 1997

■ **Rayonnement** ► Nouméa

Prix : 7 U

Nouveau

ESTHÉTIQUE

Réf. : serv169a

SARL - Local bien situé dans les quartiers Sud - Matériel opérationnel - Bonne rentabilité - Potentiel d'amménagement (cabine) et de diversification de l'activité (soins du corps)

■ **Date création/reprise** ► 2008

■ **Rayonnement** ► Nouméa

Prix : 6,9 U

ESTHÉTIQUE

Réf. : serv89a

Produits et prestations THALGO - Clientèle fidélisée depuis 25 ans - exigeante et ayant un bon pouvoir d'achat - Local de 50 m² comprenant 3 cabines dont 1 complètement indépendante - Potentiel de 2 esthéticiennes - Possibilité de proposer de

nouveaux services (épilation des hommes, onglerie et maquillage) - Accompagnement-formation par la vendeuse

■ **Date création/reprise** ► 1990

■ **Rayonnement** ► Nouméa ► Grand Nouméa

Prix : 25 U

ESTHÉTIQUE

Réf. : serv1764f

SARL - Local idéalement situé et aménagé (2 cabines et zone de stockage) - Matériel nécessaire à l'activité opérationnel et bien entretenu, pas d'investissement à prévoir - Fort potentiel

■ **Date création/reprise** ► 1996

■ **Rayonnement** ► Nouméa ► Grand Nouméa

Prix : 12 U

FLEURISTE

Réf. : serv1765h

SARL - Local de 60 m² aménagé pour la fabrication et la vente - Pignon sur rue - Clientèle fidélisée - Bonne rentabilité - Marge de développement intéressante

■ **Date création/reprise** ► 1984

■ **Rayonnement** ► Nouméa ► Grand Nouméa

Prix : 15 U

FLEURISTE

Réf. : serv104a

URGENT, cause double activité, vente d'un commerce de fleurs, idéalement situé au centre-ville - Local et aménagement refaits en 2013, agréments Interfloral et Florajet, activité opérationnelle et à développer, repreneur créatif ayant le goût prononcé pour l'art recherché

■ **Date création/reprise** ► 2006

■ **Rayonnement** ► Nouméa

Prix : 8 U

LAVERIE

Réf. : serv1764j

Urgent cède pour changement d'activité, entreprise de laverie située à Nouméa. Equipements récents et chiffre d'affaires croissant.

■ **Date création/reprise** ► 2011

■ **Rayonnement** ► Nouméa ► Grand Nouméa

Prix : 7 U

CARROSSERIE

Réf. : serv1764i

Cède pour cause de départ en retraite activité de carrosserie parfaitement fonctionnelle - Équipe en place, gestion simple. Clientèle largement fidélisée de professionnels réguliers de l'automobile, bail commercial réédité pour neuf ans. Chiffre d'affaires stable.

■ **Date création/reprise** ► 2004

■ **Rayonnement** ► Nouméa ► Grand Nouméa

Prix : 12 U

BTP

Réf. : bat1764b

SARL spécialisée dans l'agencement et la rénovation - Dock de stockage de 32 m² et matériel nécessaire en bon état - Entreprise immédiatement opérationnelle - Rentabilité stable - Potentiel de développement intéressant

■ **Date création/reprise** ► 2007

■ **Rayonnement** ► Province Sud

Prix : 5 U

ENTREPRISES À VENDRE

LISTE CONSULTABLE ET TÉLÉCHARGEABLE SUR WWW.CMA.NC

TRANSMETTRE REPRENDRE UNE ENTREPRISE, LA CMA À VOS CÔTÉS !

● ÉLECTRICITÉ RÉNOVATION

Réf. : bat 1764g

EURL en Electricité Générale, dépannages, rénovations - Clientèle professionnelle en hausse - Matériel complet + 2 Véhicules utilitaires - Rentabilité stable

■ **Date création/reprise** ▶ 1997

■ **Rayonnement** ▶ Nouvelle Calédonie

Prix : 12 U

rationnelles. Livraison «clé en main» avec accompagnement cédant.

Date création/reprise ▶ 2000

Rayonnement ▶ Nouvelle Calédonie

Prix : > 200 U

● FROID CLIMATISATION

Réf. : bat1764f

Vends cause départ en retraite, activité de négoce/installation en froid-climatisation. CA en hausse régulière, excellente rentabilité, stocks importants. Outils productifs fonctionnels et équipes parfaitement opé-

● MENUISERIE

Réf. : prod1764c

SARL - cause départ retraite - Menuiserie à forte notoriété - fabrication et pose de meubles et aménagement - CA stable - Position dominante sur marché

■ **Date création/reprise** > 1992

■ **Rayonnement** ▶ Nouvelle Calédonie

Prix : 50 U

*Plus
d'informations
au 28 23 37,
demandez
un conseiller
transmission-
reprise.*

POINDAH TERRASSEMENTS



343 rue Katariti - BP 339 - 98859 KONE
poindaterasmnt@gmail.com

42 44 94
76 09 19

Mutuelle des Patentés et Libéraux



Tarif* à partir de
4.600f
par mois



Votre meilleur
partenaire santé

*voir dispositions particulières

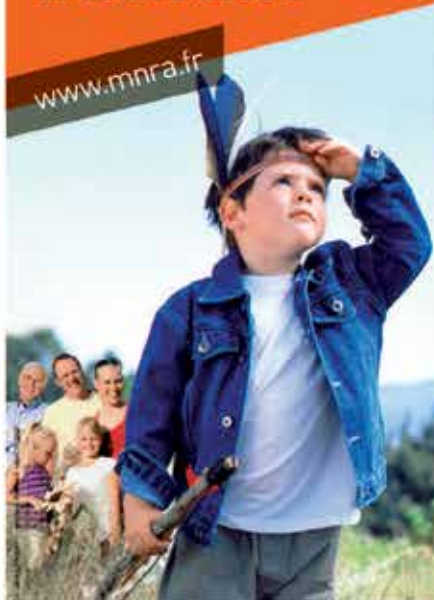
www.mpl.nc . mpl@mpl.nc

KONE Maison de la Mutualité - ZI du pont blanc - Tél : 47 77 18
NOUMEA 85 bis route de l'Anse Vata - BP 8183 98807 Nouméa Cedex - Tél : 28 15 97



Voir aujourd'hui, pour prévoir demain

www.mnra.fr



Pour **bâtir** une
retraite solide
et **confortable !**

Pour tout renseignement,
notre équipe est à
votre écoute au :

(687) 28 15 97

RETRAITE, SANTÉ, PRÉVOYANCE

mnra

Mutuelle des artisans et
du commerce de proximité

www.mnra.fr



<https://www.facebook.com/mutuelleMnra>



LE GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

TOUJOURS + CONNECTÉ
TOUJOURS + MOBILE!



Informations, actualités en direct, conférences de presse, événements ponctuels, réunions politiques, vidéos... Où que vous soyez, ne manquez plus aucune actualité du pays avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ; site internet, Facebook, Twitter, application smartphone et même tablette, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie se met à l'heure du numérique et vous suit partout !



/GouvNC



@GouvNC

NOUVEAU